

SAUMONS & TRUITES

DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 3^e Trimestre 1971

N° 3 - 3 F



**PROTECTION DES SALMONIDES
DEFENSE DES RIVIERES
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56-QUEVEN

UN FIL SOLIDE COMME TROIS !



Visible dans l'air mais invisible dans l'eau.
Très, très, très résistant (surtout aux noeuds).



est un fil 100% français
qui ne vrille pas...lui!

UNE GARANTIE



**pezon
et
michel**



**300 MAGASINS
A VOTRE SERVICE
DANS LA REGION**

COOP :

UNE ASSOCIATION QUI ASSURE
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS
ET MET A LEUR DISPOSITION

- LE CREDIT MENAGER COOP
- UNE BANQUE : LA B. C. C.
- UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
- UN SERVICE SOCIAL...

PEÎCHEURS de Truites et de Saumons

POUR VOTRE EQUIPEMENT

VOS ENGINES

ADRESSEZ-VOUS A UN SPECIALISTE

L. DREUMONT

19, Rue des Fontaines - LORIENT

— TELEPHONE : 64.38.91 —

**LES MEILLEURS ENGINES
AUX MEILLEURS PRIX**

LES GRANDES MARQUES :

LUXOR, MITCHELL, etc.

MOULINET A LANCER (GARANTI) :

Réclame : 12,50 Fr.

LE PLUS GRAND CHOIX : GROS ET DETAIL

— PERMIS DE PECHE —

PECHEURS...

CONSERVEZ LE
SOUVENIR DE VOS
PRISES...



ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL AU

CINE-PHOTO-CLUB

photo

cinéma

son

LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX

23, boulevard Leclerc - 56 - LORIENT

Tél. 64.51.22

EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

SAUMONS ET TRUITES

de Bretagne

et de Basse-Normandie

Organe de l'A.P.P.S.B.

Association pour la Protection
et la Production du Saumon en
Bretagne - Basse-Normandie

Directeur de Publication :

J.-C. PIERRE

1, rue des Primevères

56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 3519-12 N Nantes

Banque : B.C.C. Lorient

Imprimerie :

Imprimerie Centrale

6, rue Faidherbe, Lorient

Téléphone 21.11.46

Dépôt légal : 3^e trimestre 1971

Tarif publicitaire :

1 page 750 F

1/2 page 500 F

1/4 page 250 F

1/8 page 150 F

Ces prix s'entendent pour une
insertion dans tous les numéros
de l'année à paraître.

Reproduction interdite, sauf ac-
cord avec la Direction du journal

Des articles paraissant sous la
rubrique « Le courrier des lec-
teurs » ne reflètent pas néces-
sairement l'opinion de
l'A.P.P.S.B. et ne sauraient
engager la responsabilité du
journal

EN GUISE D'EDITORIAL

Ce numéro, à l'inverse des précédents, ne comporte pas d'éditorial. Nous l'avons remplacé par l'article ci-dessous : « La vaine espérance » qui traduit, avec le désespoir du pêcheur, une forme de la destruction de nos richesses naturelles sous couvert de progrès technique et de modernisme.

Un néo-scientisme se développe sous nos yeux. Il trouve son illustration dans l'abus inconsidéré de produits chimiques en agriculture, dans l'utilisation d'implants à base d'hormones de synthèse en élevage, dans la recherche systématique de hauts rendements au détriment de la santé même du consommateur...

L'assèchement des marais, l'arasement généralisé des talus, la « rectification » des cours d'eau sont également l'expression de cette foi aveugle en les techniques modernes ainsi que du mépris des règles élémentaires des lois de la nature.

Nous ne faisons aujourd'hui qu'entr'ouvrir le dossier. Puisse cet article faire réfléchir certains techniciens de l'agriculture.

Le Président de
l'A.P.P.S.B.
J.-C. PIERRE

LA VAINES ESPÉRANCE

Tout a commencé au mois de septembre. Au terme d'une saison de pêche très moyenne, j'avais réussi à me dégager de mes obligations professionnelles pendant la semaine précédant la fermeture.

L'été avait été sec et il fallait rechercher les mouchetées dans les courants et sous les cascades. Dès le lundi, j'avais repris mon habitude au bord de l'eau à savoir : remonter les ruisseaux sur plusieurs kilomètres en partant de leur confluent avec la rivière. Je pêchais aux insectes naturels ; grillons et sauterelles abondaient encore dans les prés. Le vendredi soir, je comptais une vingtaine de truites de 25 cm de moyenne ; après cinq jours de pêche, il n'y avait là rien d'extraordinaire.

Le bruit de la pluie me réveilla tôt le samedi. C'était une grosse pluie d'orage, celle qui tombe droit en énormes gouttes tièdes. Je ne me rendormis point : je ne cherchai d'ailleurs pas à le faire. Ce temps-là m'avait toujours donné les plus beaux paniers.

En sortant la voiture du garage, j'hésitais encore quant au choix du ruisseau. Je me rappelai alors le Bovrel que j'avais délaissé peut-être injustement, depuis mars après deux bredouilles successives. Un quart d'heure plus tard, je garais ma voiture près du pont du Vieux-Moulin sur l'Arz. Le Bovrel s'y jetait en amont.

Temps mou, eau teintée. J'optai pour le grillon noyé. Le courant était fort et, à deux reprises, je dus renforcer ma plombée. Le ruisseau était bordé et parfois recouvert de fougères, d'ajoncs et de genêts.

Coup sur coup, au petit jour, j'en pris trois belles dépassant toutes la demi-livre. Ce final me suffisait ; j'aurais dû m'arrêter là. Mais j'avais la matinée devant moi et je remontai le Bovrel. Celui-ci coulait maintenant au fond d'une vallée marécageuse qu'il ornait de ses méandres. J'avais déjà fait de belles pêches dans ces amortis embroussaillés qui succèdent aux remous. C'est pourtant sans émotion que je sentis le nylon se tendre sur mon index. Ainsi qu'à l'ordinaire, je tâtai le terrain en tirant légèrement sur le fil.

Alors, je la vis. Je ne soupçonnais pas un tel monstre dans ce modeste ruisseau. La truite fila droit vers l'amont et me prit plusieurs mètres de fil. Craignant de casser sur les branches ou les racines, je ramenai doucement. La bête était à fleur d'eau et ondulait nerveusement. Je n'avais — hélas ! — pas jugé bon d'amener l'épuisette. C'est souvent le cas en pareille circonstance. Tant pis ! Ma truite semblait s'essouffler. Je me décidai pour la manière forte et ferai sèchement. Je revois encore les quelques convulsions du long fuseau musclé se débattant au bout de ma ligne... puis ce bout de nylon dépassant pitoyablement du dernier anneau.

A nos lecteurs

Le présent bulletin, avec ses 24 pages, marque la volonté de l'A.P.P.S.B. de mieux faire connaître les graves menaces qui pèsent sur nos richesses piscicoles. Tiré à 5.000 exemplaires, il sera largement diffusé près des administrations régionales et parisiennes concernées par les problèmes de l'eau, de la pêche et du tourisme.

Nous pensons également notre bulletin, en mettant l'accent sur l'aménagement et l'entretien des rivières, contribue à promouvoir la seule politique de remise en valeur piscicole susceptible, pour l'instant, d'améliorer la situation.

Nous associons, dans un même esprit, défense des rivières à saumons et défense des rivières à truites, tout découpage serait artificiel et contraire aux lois de la nature. On ne sauvera pas les unes en négligeant les autres. D'ailleurs nous entendons ainsi répondre aux nombreuses lettres (1) de pêcheurs de truites qui nous pressent de ne pas les oublier.

Ce vaste effort d'information devra être poursuivi longtemps. Il exige, pour être mené à bien, que nous soyons structurés, organisés, informés. Cela dépend aussi de vous et il dépend surtout de vous que l'A.P.P.S.B. soit connue.

Lorsque nous serons deux fois plus nombreux, nous serons quatre fois plus efficaces !

A chacun d'agir en conséquence.

Un bulletin gratuit sera adressé à toutes les personnes dont vous nous communiquerez l'adresse.

(1)-Le président de l'A.P.P.S.B. remercie bien vivement toutes les personnes qui ont écrit à l'Association pour exprimer leur sympathie, apporter des précisions, faire connaître de nouveaux adhérents.

La vaine espérance (suite)

La truite pourtant n'était pas perdue. Elle avait cassé au-dessus d'une couche de joncs à peine recouverts par l'eau des récentes averses. Son instinct la sauva. En deux sauts, la fario retrouva bien vite son élément.

Le lundi, jour de la fermeture, je tentai de renouer avec ma belle ; je ne disposais que d'une heure, le rendez-vous fut manqué.

La cueillette des champignons m'amena souvent au bord du Bovrel cet automne-là. En octobre, j'aperçus plusieurs fois celle qui, souvent hantait mes nuits : elle était toujours là, chassant calmement face au courant. Rassuré, je décidai de la laisser en paix jusqu'à l'ouverture, je la retrouverais amaigrie par le frai mais plus gloutonne sans doute. Et alors quel trophée au soir de l'ouverture !

Mon matériel était fin prêt ce troisième samedi de février. Pour couper au plus court et être sûr d'arriver le premier, je pris par la Saudraie. Là, un mauvais chemin m'amena au-dessus de la petite vallée.

Je montai ma ligne à la lueur des phares puis je commençai à descendre vers le Bovrel. Déjà, j'aurais dû remarquer que le ruisseau ne chantait plus. Il s'est tu à jamais, enfermé dans un cercueil tout droit et bien propre. Plus un méandre, plus une cascade, plus une souche, plus une larve, plus une truite... plus une vie.

En rentrant, je freinai pour laisser passer un hérisson qui, comme moi, fuyait le jour naissant et les horreurs qu'il découvre. Pauvre hérisson ! Lui restera-t-il bientôt un abri à lui aussi dans cette campagne démembrée sous prétexte de remembrement ?

Nature outragée, les plaintes des hommes de bonne volonté qui te défendent restent sans échos. Le jour arrivera, où toi-même, nature violée, tu puniras les pilliers de tes trésors.

Jean GUERLAY
Plumelec - 56

La photographie ci-dessous prise dans la région de Rostrenen (22) en juillet dernier montre les effets de l'érosion sur des terrains en pente privés de leurs talus. Au cours de l'averse, des masses de terre arable étaient entraînées vers le bas du champ et les fossés voisins.

Des mesures faites le lendemain montrèrent que le ravinement avait gravement affecté la parcelle dont la partie basse était encore, sur plusieurs centaines de m², noyée sous la boue.

Il ne faudra pas longtemps à ce rythme pour « désertifier » la Bretagne sur des milliers de km².

Un équilibre qui avait mis des millénaires à s'établir risque d'être rompu en quelques années.

En a-t-on réellement envisagé les conséquences ? Nous ne parlons pas seulement de l'envasement des rivières et des estuaires...



REMEMBREMENT, QUE D'HÉRÉSIES ONT COMMET EN TON NOM !



Les belles rigoles de bidonvilles que nous lèguons à nos enfants...



Une rivière morte, une eau polluée, verdâtre. On distingue à l'arrière plan, à gauche la porcherie qui l'alimente

« Des rivières transformées en caniveaux de bidonville, voilà ce que nous lèguons à nos enfants... »

Cette phrase pourrait servir de préambule à notre propos. Si vous la jugez excessive, prenez la RN 164 b à la sortie de Rostrenen. Arrêtez-vous pour contempler le ruisseau de Kergaju qui, il y a quelques années encore, coulait plein de fraîcheur de fantaisie et de vie. Vous n'y verrez plus qu'un infecte marigot. Quelques rats et des têtards l'habitent encore. Pour combien de temps ? A 300 mètres à l'amont du pont, l'exutoire d'une porcherie s'y déverse sans retenue.

Le bétail a cessé d'y boire, on compte sur l'eau du puits mais, du ruisseau pollué, les infiltrations auront vite gagné la nappe souterraine : après on conseillera sans doute aux agriculteurs locaux d'acheter pour leurs bêtes de l'Evian ou du Vittel en grands containers plastiques... Quant à la pollution, en période estivale, on n'en parlera bientôt plus. Le problème sera réglé, définitivement, puisqu'il n'y aura plus d'eau !

Rectifiée, canalisée, amputée de tous ses petits affluents et de toutes ses retenues naturelles, cette rivière a cessé d'être.

Des cours d'eau semblables il y en a des dizaines dans la région et la liste risque encore de s'allonger. Du ruisseau de Plomodiern à celui de Lanfains, de la rivière de Plounevez-Quintin à celle de Meslan c'est le même spectacle. On mutile une province, on compromet de façon irréparable son équilibre hydrographique.

En outre, ces travaux coûtent une fortune. On nous a parlé d'un projet de rectification du Lie qui se montait à 110 millions d'anciens francs ! (un projet qui, semble-t-il, a quelque chance d'être abandonné).

Les techniciens qui couvrent tout cela, ne croyez pas qu'ils ignorent les traits essentiels et les données élémentaires de la géographie locale. Ils ne peuvent pas ne pas savoir que c'est une hérésie que « d'aménager » ainsi une contrée au sol granitique où prédominent les eaux de ruissellement et de surface... Ils le savent, mais prisonniers du mouvement qu'ils ont engendré sous couvert de progrès techniques mus par des considérations à court terme, ils préfèrent les solutions de facilité. Nous paierons cher cette inconséquence.

Devrons-nous retenir, comme la plupart de nos correspondants, l'explication du docteur Ménager qui s'est spécialisé dans l'écologie en pays de bocage (1) et qui met en cause les commissions touchées par les ingénieurs qui planifient ces travaux ? Un curage de rivière « à vieux fond, vieux bord », ne rapporte rien à l'ingénieur alors que « calibrage et redressement », autrement dit la promotion de la mort de la rivière, est cause légale de commission. Le Dr Menager accuse les agronomes de l'école parisienne « formés aux disciplines de l'Openfield », certains jeunes agriculteurs, et surtout « les ingénieurs et les entreprises de travaux publics avides de grands chantiers ».

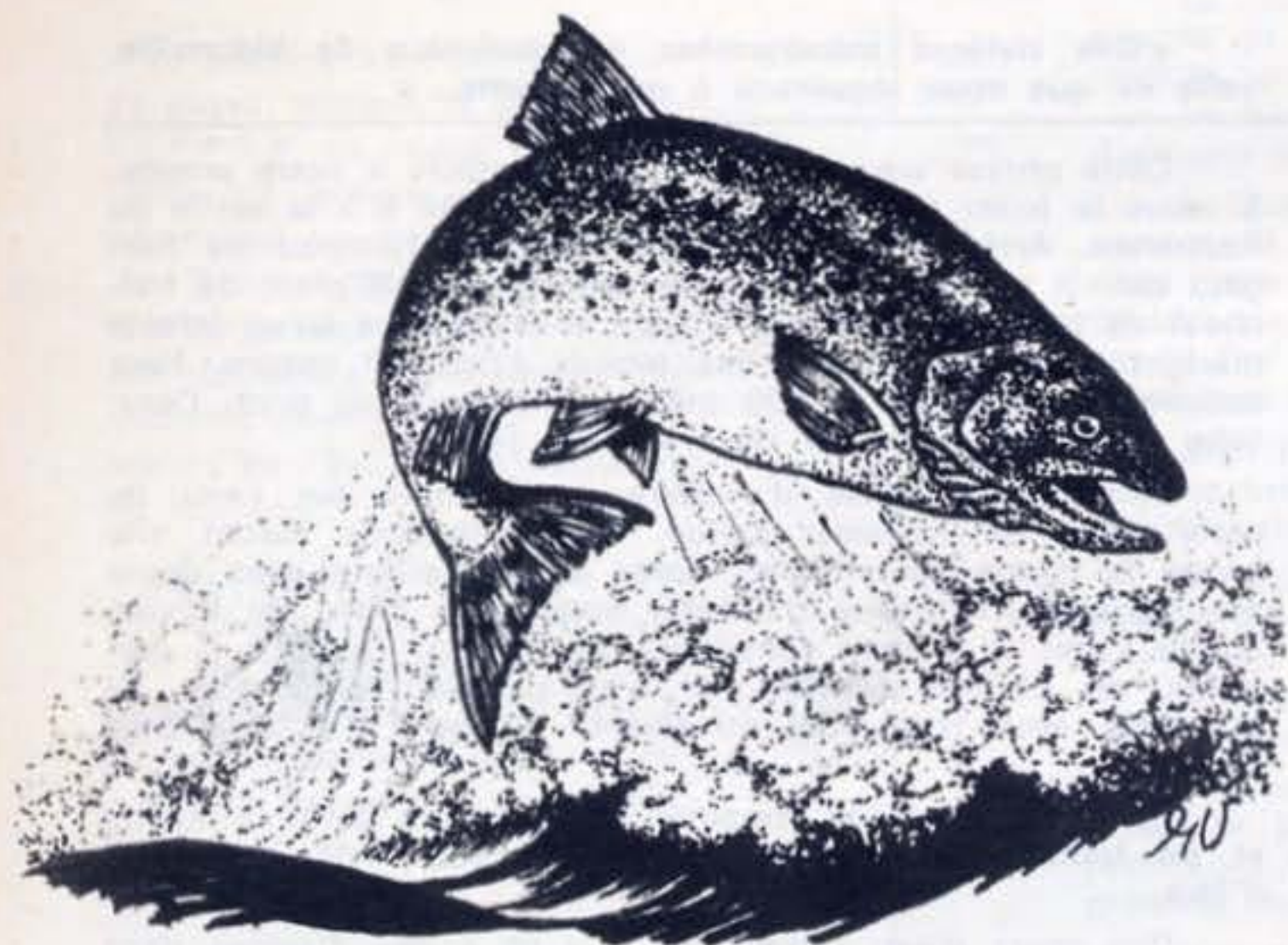
« Ils sont responsables d'un dégât presque irréparable : le premier acte du « Désert armoricain... ». Un état de choses à peu près unique en Europe, car les autres pays ont poursuivi une politique de l'eau cohérente, qu'on peut examiner par exemple en Grande-Bretagne et en Irlande. Leurs rendements agricoles valent les nôtres et les surpassent... ».

Pour être tout à fait honnête, il nous faut aussi préciser que si nos rivières n'étaient pas abandonnées aux ronces et aux taillis et laissées dans l'état de délabrement qui les caractérisent, bref, si elles étaient entretenues et gérées avec méthode, on n'accuserait pas les « inondations » et nos technocrates y regarderaient peut-être à deux fois avant de les rectifier. Mais voilà, il est plus facile de déverser des truites de pisciculture à grand renfort de publicité, avant l'arrivée des touristes, que de mobiliser les sociétaires pour les travaux d'entretien qui s'imposent. Tout se tient.

Pierre LE PAGE.

(1) « Ouest-France » du 16-8-71. Le Dr Menager est l'auteur d'un livre, « Les hommes sont fous ».

Bilan de la saison Saumon 1971



« La pêche du saumon ne pourra survivre que si on la considère comme un sport ; pas si c'est un moyen de prendre du poisson pour le vendre ».

LEMON GREY (Torridge Fishery)

La saison a été, d'une façon générale, désastreuse et la diminution de nos stocks de saumons s'est brutalement accentuée presque partout. Les pêches nordiques ont peut-être joué leur rôle dans cette diminution. Pour l'instant, nous n'y pouvons rien. Mais d'autres causes, bien connues, auxquelles il serait possible de remédier, sont également responsables de cette diminution : pollutions de plus en plus dramatiques, surtout pollutions d'estuaires, non entretien des rivières, envasement des frayères, obstacles aux déplacements des poissons, réglementation absurde de la pêche, surpêche, etc...

La reproduction compromise...

Dans beaucoup d'endroits, il ne reste plus assez de poissons pour la reproduction. Si des mesures énergiques ne sont pas prises à bref délai, le déclin va rapidement s'accroître à l'avenir. Sur l'Ellé, par exemple, le nombre de poissons ayant pu gagner les frayères est dérisoire.

La tendance déjà observée les années passées de la diminution du poids moyen des poissons et de la quasi disparition des gros sujets s'est encore confirmée. Elle est probablement imputable aux pêches groenlandaises et peut-être aussi aux pêches aux filets dérivants, pratiquées à l'ouest de l'Irlande — pêches autorisées depuis peu par le gouvernement irlandais — Il faut espérer que la pression internationale fasse rapidement cesser ces abus.

La plus grosse prise qu'on nous ait signalée pesait 26 livres. Elle a été réalisée par des marins-pêcheurs au fond de la rade de Brest, non loin de Logonna.

Voici les chiffres approximatifs des captures de saumons :

BLAVET : 50, soit moitié moins que les années passées

SCORFF : 50, soit 10 fois moins que les années passées

ELLE : 300 à 350 dans la zone finistérienne

40 dans la zone morbihannaise

10 dans l'Aër et l'Inam.

De mémoire de pêcheurs, jamais un aussi faible total n'avait été réalisé, surtout dans la partie morbihannaise.

Presque toutes les captures ont été réalisées dans la partie basse de l'Ellé. Essentiellement aux Gorrets on a dénombré exactement 176 captures entre La Mothe et le pont Lovignon.

La première prise à la mouche a été effectuée le 14 mars au Fourden. La meilleure pêche a été réalisée aux Gorrets le 28 avril par F. Cady avec 4 poissons dans la journée ; au total : 40 livres. La plus grosse prise de notre connaissance faisait 16,5 livres. C'est peu, alors que tous les ans on avait l'habitude d'enregistrer quelques sujets de plus de 20 livres. Le poids moyen n'a jamais été aussi faible. Il s'établit à 8,5 livres. Signalons cependant que le 6 mai on a trouvé entre le pont Lovignon et le viaduc une trentaine de poissons crevés, dont un de 22 livres.

Pollutions encore...

Depuis cette date, d'autres tragiques mortalités ont été observées dans la Laïta qui n'est plus qu'un égout. Les inscrits maritimes, eux-mêmes, ont dû désarmer. Si des mesures ne sont pas prises rapidement pour mettre fin au scandale des entreprises polluantes, entreprises qui ont pourtant les moyens financiers de dépolluer et qui peuvent bénéficier des aides de l'Agence de Bassin, on ne tardera pas à mettre le dernier saumon de l'Ellé dans un musée. Après le saumon, la prochaine victime sera, n'en doutons pas... l'homme.

La Direction des Papeteries de Kerisole nous a promis que des mesures efficaces contre la pollution seraient prises en 1972. Nous en avons pris acte, et comptons sur la bonne foi des industriels. Si nos espoirs venaient à être déçus, si nous avions le sentiment d'avoir été dupés, nous engagerions alors une lutte impitoyable, tant sur le plan régional que national, avec l'aide de toutes les associations amies. Nous ferions de cette affaire une opération « test ». (1)

— AVEN et STER GOZ : 130 captures. Là encore, l'Aven n'est qu'un égout dans la traversée de Pont-Aven, ce qui n'est pas tellement flatteur pour la municipalité d'une ville qui prétend vouloir attirer les touristes. Depuis plusieurs années on nous promet une station d'épuration efficace. Espérons qu'un jour...

— RIVIERES DE QUIMPER :	Odet	110
	Steir	80
	Jet	70
	Total	260

Il s'agit seulement des poissons pris par la gueule. En fait un nombre presque égal de poisson a été « pêché » illégalement.

D'innombrables cas de « pêche » irrégulières sont en effet observés dans ces rivières, surtout dans le Steir, qui est écumé par une équipe de viandards. Pour mettre fin à ces abus, il faudrait obtenir la modification de la réglementation de la pêche que nous réclamons, en vain, depuis longtemps.

L'été, dans la traversée de Quimper, l'Odet n'est guère jolie à voir, ni à... sentir. Les saumons qui ont le malheur de s'y engager crevent les uns après les autres. Ces mortalités avaient commencé le 26 mai, jour où l'on dénombra 11 saumons crevés.

(1) Signalons au passage que la société « L'air Liquide » a mis au point un procédé de blanchiment de la pâte à papier par l'oxygène : Le SAPOXAL qui évite l'utilisation du chlore et son rejet dans les rivières.

Un bilan catastrophique

Plus haut, sur le cours de l'Odét, la laiterie L.M.D. qui déversa ses eaux résiduaires directement à l'amont du moulin de Penhoat a entièrement détruit toute vie aquatique sur une très longue distance. Le 1^{er} août nous avons contemplé l'étendue des dégâts : des centaines de truites, de tacons et d'anguilles jonchaient le lit de la rivière. Les gardes ont dénombré 28 saumons crevés. En fait, le bilan est certainement beaucoup plus lourd, car de nombreux poissons morts étaient au fond de l'étang de Saint-Denis. Depuis longtemps on prévoyait cette catastrophe. Le mal est maintenant fait. Des mesures seront-elles prises pour éviter le retour de pareil massacre ? Nous aimerions en avoir la confirmation. Nous en avons assez de ces industriels peu scrupuleux qui s'enrichissent en détruisant le bien commun !

— GOYEN : 30 prises environ.

— AULNE : 550, surtout dans le secteur de Châteaulin.

Cette belle rivière n'est plus à l'abri des pollutions, surtout l'été, fin juin, on observait des saumons crevés à Guilly Glaz et en août l'eau était d'une couleur verdâtre tout à fait inhabituelle.

Sauver l'Elorn !

— ELORN : Environ 350 prises, ce qui représente à peu de chose près 50 poissons de plus qu'en 1970. Hélas ! l'U.D.N. a fait son apparition et on a dénombré plus de 60 saumons victimes de ses méfaits.

Le poids moyen des captures s'établit à 7 livres. Le plus gros saumon pesait 16 livres. On a signalé la capture d'un autre poisson de 20 livres, mais le fait n'a pu être contrôlé.

Comme dans la plupart des autres rivières bretonnes, les poissons arrivent de plus en plus tard de la mer. Les meilleurs secteurs sont les environs immédiats de la Roche-Maurice, où plus de 70 prises ont été faites dans la même prairie, et le début du cours supérieur. L'Elorn demeure une splendide rivière à saumons où la pollution devrait être, en grande partie, éliminée dans deux ans, au plus. Pratiquement, aucun obstacle ne s'oppose à la remontée des poissons, mis à part la pisciculture Pouliquen.

Cependant, en plus de l'U.D.N. et d'un projet de pisciculture commerciale (encore une !) au moulin de l'Aulnaye, près de Sizun, un gros danger pèse sur les saumons de l'Elorn : une retenue d'eau de 50.000 à 100.000 m³ doit être construite près de Saint-Divy pour les besoins de la future raffinerie de Brest. Aurons-nous l'assurance que les intérêts des pêcheurs de saumons seront pris en considération, grâce à des passes migratoires efficaces ?

PENZE : 50 et 30 victimes de l'U.D.N.

QUEFFLEUTH-JARLOT : 3 saumons sains et 19 victimes de l'U.D.N.

DOURON : 40 saumons sains et 65 victimes de l'U.D.N.

On nous signale que les poissons migrants éprouvent de grosses difficultés à franchir certains obstacles du cours inférieur de cette rivière. De nombreux cas de bronnage et de « pêche » irrégulière sont aussi signalés à l'aval de ces obstacles.

Du 3 au 14 juin, date de la fermeture, 21 saumons de 3 à 4 livres (sauf deux de 8,3 livres et 7,150 livres) ont été pris sur le Douron. Là aussi on constate une augmentation des montaisons de juin-juillet et une diminution corrélative de celles d'hiver-printemps. Cette tendance, qui est générale dans toutes les rivières à saumons de l'Atlantique nord, devrait inciter les responsables à modifier les dates d'ouverture et de fermeture, moyennant une réglementation des procédés de pêche, comme cela se pratique à l'étranger.

LEGUER : 130 à 200 saumons et 50 victimes de l'U.D.N.

C'est la moitié moins que l'année passée. Contrairement à ce que pensent certains, l'U.D.N. ne peut être tenue pour responsable de la réduction des stocks de saumons puisqu'ayant fait son apparition à l'automne 68 dans le Léguer, ses premiers effets ne devraient se faire sentir qu'à partir de l'ouverture 1972. Seuls quelques très gros saumons sont âgés de 3 ans en Bretagne. Les petits ont d'ordinaire 4 ans.

JAUDY : 30 à 40 prises.

Rivière à peu près pure, mais menacée par un captage d'eau à la hauteur de la route Bégard-Pontrieux. Son installation doit se faire dans une zone de frayères.

TRIEUX : 5 et environ 30 victimes de l'U.D.N.

C'est une catastrophe pour une telle rivière. D'importantes captures ont été réalisées en début de saison par les inscrits maritimes.

De Guingamp à la mer, le Trieux n'est plus qu'un infecte égout qui pourra bientôt disputer à la Laïta le titre de rivière la plus polluée de Bretagne (2).

LEFF : 50 saumons.

Regrettons que la pêche des tacons se poursuive entre Quemper-Quézennec et Yvias à l'endroit dénommé « le Cirque ».

SELUNE : 100 au lieu de 250 en 1970.

Là encore, on constate la disparition des gros saumons. La plus grosse capture pesait 16 livres 200.

Menaces de destruction des frayères et des alevins par le nettoyage des retenues d'eau des barrages hydroélectriques. Comme toujours, carnage de saumons en baie du Mont Saint-Michel et captures aux filets à l'entrée de la Sélune.

Le bilan de la saison 1971 n'est donc guère reluisant. Aurons-nous bientôt une politique du saumon et une réglementation spéciale pour les rivières à saumons pour nous permettre de renverser la tendance ? La réponse appartient à M. le Ministre de l'Environnement et aux députés locaux.

Et pourtant, quelle richesse touristique pourrait représenter le saumon pour notre province ! Signalons qu'un habitant de la République d'Afrique du Sud a récemment écrit au S.I. de Concarneau pour louer une maison dans la région afin de venir y pêcher le saumon... Un exemple parmi bien d'autres.

Ar Pesketourien

(2) Nous avons remarqué, sur des lettres postées à PONTRIEUX, un cachet publicitaire portant cette mention « PONTRIEUX, ses rivières, truites, saumons ».

Est-ce pour inciter les touristes à venir pêcher ou pour les convier à venir assister à la destruction quasi systématique des saumons à GOAS-VILINIC ?

Promouvoir le tourisme local à partir des richesses naturelles nous semble judicieux mais cela implique aussi que l'on protège et que l'on gère intelligemment lesdites richesses.

TRUITE : bilan de la

Nouvelles de nos rivières à truites...

A notre avis, qui est celui de tous les connaisseurs, la pêche de la truite ouvre beaucoup trop tôt en Bretagne et dans la Manche. Les poissons sont généralement en mauvaise condition, leur défense est souvent faible et leur chair de qualité médiocre. En outre, beaucoup de géniteurs sont remontés pour frayer dans des petits rus, affluents des rivières à truites. Fin février, ils n'ont pas encore eu le temps de redescendre et de refaire leurs forces. Ils sont alors très vulnérables et se font massacrer sans gloire, à l'ouverture.

Il nous semble primordial, avant tout autre mesure, de fixer des dates plus sages dans l'intérêt de la pêche et de la protection de nos rivières. Il faut retarder de deux à trois semaines l'ouverture de la pêche de la truite. On pourrait retarder corrélativement la fermeture de la même durée et la fixer au 1^{er} octobre. En septembre, les poissons sont en pleine condition et il est regrettable de ne pas les pêcher à cette période. Dans le Sud-Ouest de l'Angleterre où le climat et les rivières sont analogues aux nôtres, la pêche de la truite ouvre le 15 mars et ferme le 1^{er} octobre, ce qui est tout à fait rationnel. Espérons que les dirigeants de nos sociétés et fédérations prennent des mesures dans ce sens.

A défaut de qualité il y eut la quantité à l'ouverture 1971 sur l'Aulne rivière. L'excellent garde Raymond Cotton nous a garanti que plus de 5.000 poissons avaient été pris sur une distance d'environ 6 kilomètres, le jour de l'ouverture. Évidemment, il eût été intéressant de connaître dans ce total le pourcentage des poissons de plus de 25 cm, les seuls valables. Ensuite, la saison a été relativement médiocre sur l'Aulne jusqu'en mai. En mai et juin, les pêcheurs ont fait de nouveau de très belles pêches dans cette splendide rivière, surtout dans les secteurs déboisés, les mieux peuplés.

En Cornouaille, on a assisté en mars à de fortes éclosions de mouches d'Aulne sur toutes les rivières. Bien souvent ces mouches étaient gobées avec avidité par les truites comme des analyses des contenus stomacaux nous l'ont confirmé. Ces éclosions qui rendent les truites folles permettent de pêcher avec succès à la mouche, même par temps gris et froid. L'augmentation du nombre des mouches d'Aulne (*Sialis lutaria*) dans nos cours d'eau du Massif Armoricaïn, aussi bien ceux du Nord que ceux du Sud est sans aucun doute dû à leur envasement, les larves de ces insectes prospérant surtout dans les parties lentes et envasées.

Mauvaise saison sur l'Elorn à cause de l'U.D.N. qui a atteint les plus belles truites. Seul le haut-Elorn, entre Locmelar et Sizun, a donné de bons résultats.

Belles pêches dans la Douffine, qui reste une de nos meilleures rivières à truites bretonnes.

Les rivières de Quimper ont toujours une bonne densité de truites, mais les belles sont rarissimes. De bonnes pêches ont été réalisées, en particulier à l'insecte dans le Steir et à la mouche soit dans l'Odet (Stangala et aval de Pont-Allouen) soit dans le Jet, rivière où la truite mord toujours avec régularité. A partir de mai, l'Odet est le théâtre d'éclosions massives de petites phryganes noires, une artificielle noire est alors extrêmement meurtrière.

Dans ces deux dernières rivières, il faut hélas déplorer de scandaleuses pollutions causées par des carrières dont les eaux résiduaires sont déversées directement dans la rivière sans passer par des bassins de décantation. Ceci a pour effet, non seulement de gêner la pêche, mais surtout de colmater les gravières au détriment de la faune aquatique. Ce sont les carrières du Dréau pour le Jet, de Pen-Hoat pour l'Odet.

Deux affluents du Steir ont aussi été victimes de graves pollutions : le ruisseau qui passe à la gare de Quéménéven qui a été pollué trois fois en moins d'un an, et le ruisseau qui se jette au moulin de Steir-Hoët. Ce dernier, magnifique ruisseau frayère, a été complètement décimé le 14 mai, truites, quelques saumons et même anguilles, tout a été impitoyablement détruit. Cette pollution semblait provenir du bourg de Plogonnec. Comme d'habitude, les constatations d'usage ont été faites par les gardes et on nous a assuré que l'enquête suivait son cours. Nous sommes sans illusion et savons ce que ces formules courtoises signifient...

Autre fait regrettable dans le voisinage, la rectification du ruisseau de Plomodiern. Celui-ci avait déjà été rectifié dans sa partie basse et l'est maintenant plus haut sur 6 kilomètres. Ces rectifications dont l'utilité pour l'agriculture est plus que douteuse, ont un effet particulièrement néfaste sur le peuplement piscicole. Pour maintenir l'eau et les poissons il faudrait pouvoir construire dans ces « canaux » de petites digues échancrées régulièrement espacées. Cela suppose un travail considérable qui dépasse les moyens de la plupart des A.P.P.



Magnifique truite de 600 gr prise, à la mouche sèche, en avril 1971, par le Dr J.P. Pequegnot, sur le Bélon, près du « moulin du Duc ».

A noter que la pointe de la ligne était constituée de nylon de 12/100 !

saison 1971

◆ Pour alimenter cette rubrique, nous invitons nos lecteurs à nous envoyer régulièrement leurs observations et informations concernant tant la pêche que les rivières. Nous leur demandons seulement de **CONTROLLER SERIEUSEMENT LEURS INFORMATIONS** et nous les remercions de leur collaboration.



De belles pêches ont été réalisées dans l'Aven, hélas de plus en plus boisée et dans l'Isole particulièrement au début du mois de juin. Certains « viandards » ont même abusé de la goinfreterie des truites à cette période, n'hésitant pas à garder plus de 50 truites. Ceci est indigne d'un véritable pêcheur et ne représente nullement un exploit le jour où la truite « en veut ». On a remarqué une inquiétante réduction de la densité des truites dans la partie basse de l'Ellé allant du Fouden à Quimperlé. Ce secteur est de plus en plus colonisé par les poissons blancs, dont on sait que chacun prend la place d'une truite. Leur nombre devait être réduit au filet en période d'eaux basses.

1971 a été, de l'avis général, une année à mouches de mai (*Ephemera Danica*) en Bretagne. Partout, nous avons enregistré de bonnes éclosions, particulièrement spectaculaires dans l'Aven le 27 mai et dans le ruisseau de Locarn, affluent de l'Hyères.

Dans le Morbihan, le Scorff se dépeuple d'année en année et est à la veille de subir une grave rupture d'équilibre biologique si des mesures de sauvegarde ne sont pas prises à bref délai. Les rives sont incroyablement encombrées et le lit s'envase de plus en plus, rendant difficile la survie de la truite qui disparaît au profit du poisson blanc. Les insectes aquatiques les plus intéressants se raréfient et nous n'y avons trouvé que peu de mouches de mai à la pleine période.

Le 15 avril, le ruisseau de Kergustang, à la sortie de Lignol, a été dévasté sur 8 kilomètres jusqu'à l'étang de Pont-Calleck. Toutes les truites ont péri. L'enquête a fait apparaître que cette mortalité avait été causée par la mauvaise utilisation d'un appareil agricole de pulvérisation, le produit toxique s'étant déversé dans le cours d'eau. Ce genre d'accident dû à la négligence ou à l'ignorance d'un cultivateur se reproduit, hélas ! trop souvent.

Les cours d'eau de la région du Faouët sont toujours riches en truites, malheureusement petites dans l'ensemble. Les plus beaux poissons se trouvent dans l'Ellé, à l'amont de Loge-Coucou. On trouve également quelques jolies truites dans l'Aër. L'ouverture fut généralement décevante dans la région, mais à partir de la fin mars de beaux paniers ont été réalisés.

D'importants travaux de remembrement ont été entrepris sur la Claie, en amont du pont de Kergonan (route de Plumelec à Plaudren) jusqu'au moulin de Sonan, soit environ sur 10 kilomètres. Le paysage a été bouleversé. Les paysans rivaux sont souvent mécontents (manque d'abreuvoirs et d'ombre pour le bétail). De plus, la Claie est polluée par les affluents de l'Unicopa et des abattoirs de Saint-Jean-Brévelay. L'installation d'une station d'épuration efficace s'impose à bref délai.

Beau panier de truites réalisé à la mouche sèche, sur l'Ellé, à Pont Ty-Nadan, avril 71.

Des paniers de ce genre seraient beaucoup moins rares si la taille réglementaire de la truite était portée à 21 cm au minimum.

Par suite du manque d'eau, peu de truites sont remontées frayer dans les affluents de la Claie. L'avenir n'est guère reluisant pour cette rivière qui fut pourtant si riche en truites.

Dans les Côtes-du-Nord, le Léguer et les ruisseaux de la région lannionnaise ont donné des résultats plutôt maigres dans l'ensemble, depuis l'ouverture jusqu'à la mi-mai, résultats que l'on peut attribuer surtout aux mauvaises conditions météorologiques (vent froid et sécheresse persistante), car ceux qui ont pu profiter des quelques rares bonnes journées ont réalisé des paniers honorables, preuve qu'il reste encore quelques poissons dans le Léguer, mais le peuplement est loin de valoir ce qu'il a été.

Le Guindy et le Guic (1) restent les meilleurs cours d'eau de la région.

Le Yar, le Roscoat et le Min-Ran n'ont pas déçu leurs habitués, mais les belles pièces y sont rarissimes.

A l'aval de Guingamp, le Trieux n'est plus qu'un égout à ciel ouvert. Les quelques rares truites qui y survivent (on se demande comment !) sont quasi-immangeables. Les chats eux-mêmes n'en veulent plus. En outre, la mousse provoquée par le bleu de méthylène utilisé pour le nettoyage des plumes de poulet d'une usine de La Poterie rend le plus souvent la pêche à la mouche impossible à l'amont de Pontrieux. Pour compléter le tableau, l'U.D.N. a fait son apparition dans le Trieux et fait succomber les plus belles truites. Pauvre rivière !

Il reste encore beaucoup de petites truites dans le Théoulas et le Jaudy, mais un grave danger menace ce cours d'eau. Il y a en effet un projet de captage des eaux à la hauteur de la route Bégard - Pontrieux. Une grande partie de l'eau du Jaudy doit être absorbée. Si le débit d'un cours d'eau est insuffisant, un barrage sera alors construit. Les associations responsables de la pêche seront-elles consultées et les intérêts piscicoles seront-ils conservés ? On peut en douter...

Pour terminer ce sombre tableau, signalons quand même que de remarquables pêches de truites ont été réalisées dans le Sulle près de Bourbriac et dans l'Etang-Neuf, près de Plésidy (propriété de la Fédération des C.-d.-N.).

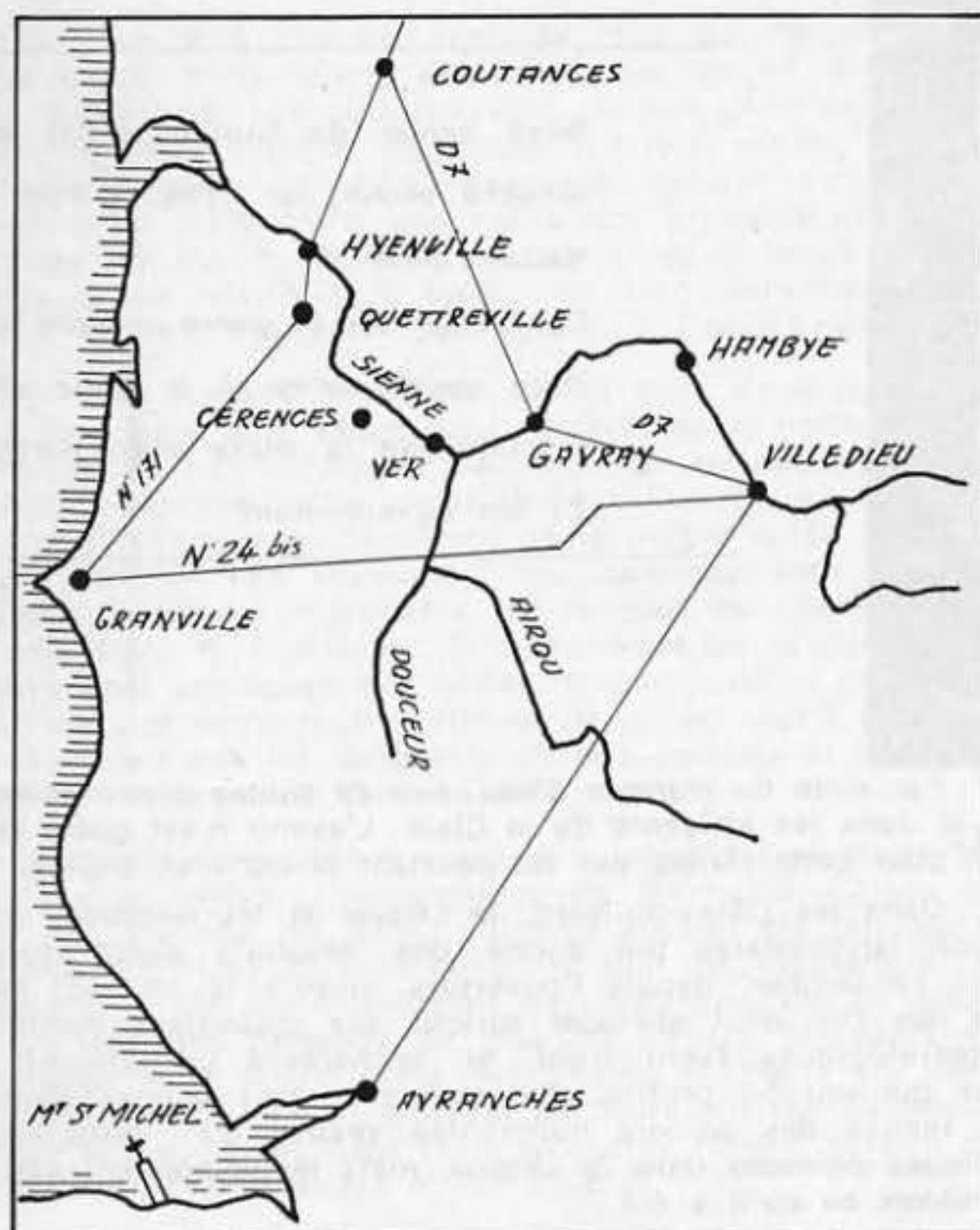
La pêche au fromage, avec appâtage, se répand de plus en plus dans le Finistère Nord et les Côtes-du-Nord. Les plus belles truites sont victimes de ce procédé plus destructeur que la pêche à l'asticot. Suffisamment de maux s'acharnent à décimer les truites de nos rivières pour que les « pêcheurs » n'en rajoutent pas un autre.

Nous invitons les A.P.P. et leurs Fédérations à faire interdire au plus vite cette méthode de pêche sans attrait sportif.

Ar Pesketourien

(1) Tout au moins dans la partie non polluée.

Une rivière normande : la Sienne



Cette charmante rivière bien connue des pêcheurs de la Manche et qui coule dans une riante région, a été jusqu'à présent à peu près sauvegardée, tout au moins dans son parcours de première catégorie qui présente un réel intérêt entre Villédieu et Ver, petits villages situés environ 4 kilomètres en amont de Cérances.

Si ce cours d'eau ne connaît plus sa splendeur d'autrefois, il contient cependant encore de la truite permettant d'y faire des pêches acceptables en poissons de bonne taille ; les truites d'une livre ne sont pas tellement rares et il est pris de temps en temps des poissons de 700 à 800 grammes. La rivière est une succession de parties calmes et courantes, rendant possible la pratique de la mouche en wading, celui-ci étant autorisé presque partout. Malheureusement, les pêcheurs se livrant à ce sport passionnant sont très peu nombreux et cela s'explique peut-être par le fait que la Sienne se trouble facilement dans les printemps pluvieux, ce qui rend la mouche impraticable.

C'est alors que la majorité des pêcheurs pêchent au ver et ils prennent du poisson.

C'est surtout dans les secteurs de Gavray, la Baleine et Hambye que la Sienne est vraiment très intéressante. Il y a là de magnifiques parcours situés au milieu d'un cadre agréable.

Des affluents de la Sienne, un seul est à retenir, l'Aitou, gros ruisseau rejoignant la Sienne sur sa rive gauche à Ver.

Ce ruisseau a vraiment perdu beaucoup de sa valeur et il est cependant très pêché malgré ses rives boisées ne permettant guère la pratique de la mouche, de même que quelques ruisseaux le rejoignant comme par exemple le Douceur.

Malheureusement les rats musqués ont proliféré dans ce secteur d'une façon catastrophique, dégarnissant littéralement les ruisseaux de leurs herbiers qui abritaient autrefois tant de larves... et de truites.

Il faudrait engager une guerre impitoyable contre ces hôtes indésirables et je pense que la situation s'améliorerait sérieusement.

La Sienne connaissait autrefois des remontées importantes de saumons et en deuxième catégorie les secteurs de Orval, Hyenville, Quettreville et Cérances étaient très cotés.

Il s'en prend encore, mais de moins en moins, car ainsi que ses sœurs bretonnes, la Sienne n'offre plus dans son cours inférieur les eaux pures qui devraient favoriser les remontées.

Il n'y a peut-être pas de pollution massive, mais il a été constaté à plusieurs reprises que le comportement de certains poissons ne laissait aucun doute sur un début de pollution.

Comme toutes les rivières de France qui n'ont pas encore trop souffert, la Sienne ne sera sauvée que grâce à la cohésion et la combativité des pêcheurs eux-mêmes.

Il faudrait aussi que ceux qui vivent du tourisme dans cette région comprennent qu'ils doivent être solidaires des pêcheurs car, de nos jours, les moyens de locomotion peuvent amener de nombreux pêcheurs, et le jour où ils auront fait connaissance avec une rivière encore poissonneuse, ils reviendront avec leur famille séjourner dans une région où il fait bon vivre loin de l'enfer des grandes villes.

GASTON MOSRIN

UNE DÉCLARATION DE M. POUJADE, Ministre de l'environnement à "Plaisirs de la Pêche" (1)

Le problème de la pêche, les pêcheurs ne l'ignorent pas, est fort complexe et parfois difficile à résoudre dans l'évolution économique de notre société. Outre la propreté de l'eau, dont je viens de parler, d'autres aspects techniques doivent être pris en considération. Une certaine masse d'eau, un certain étiage, un certain écoulement de l'eau pour empêcher le dépôt de vase sur les graviers, sont nécessaires à la reproduction de certaines espèces qui pondent leurs œufs à un niveau déterminé, ou sur des graviers. Il faut donc contrôler sous cet angle l'édification des barrages. De même, la reproduction du saumon peut être empêchée par les barrages qu'il ne peut franchir pour remonter en amont de certaines rivières, comme l'Allier, et il faut prévoir certains dispositifs dits « échelle à saumon » pour lui permettre de passer, ou éventuellement modifier ceux qui existent s'ils s'avèrent inefficaces. Cet autre aspect technique du problème est également l'une de mes préoccupations.

NDLR. — C'est nous qui soulignons.

(1) Extrait du n° 138.

Ndlr. — Nous invitons tout spécialement nos amis de l'Avranchin à nous transmettre des renseignements sur les rivières de leur secteur. Nous recherchons également des photos noir et blanc de pêcheurs en action dans les estuaires.

QUI DONC S'OCCUPE...

... DE VOS RIVIÈRES ?

Nous avons quelque peu hésité à publier la lettre suivante. Mais après tout, il n'est peut-être pas mauvais de savoir ce que les pêcheurs d'outre-Manche pensent de nous et surtout de nos rivières. Notre correspondant a sans doute généralisé un peu hâtivement et les nombreux chantiers ouverts cet été pour débroussailler les rivières par quelques sociétés de pêche prouvent que de ce côté de la Manche aussi on n'hésite pas à se mettre au travail pour pouvoir pratiquer son sport et conserver les richesses de la région.

Puisse cependant la sévérité de ces propos faire réfléchir ceux qui n'ont pas encore compris que l'aménagement des rivières devait être la priorité des priorités, bien avant l'alevinage.

A la suite d'un article publié en début d'année dans le célèbre magazine britannique — « Salmon and Trout » — sur la pêche à la truite en Bretagne par notre collaborateur P. Phelipot, nombreux sont nos voisins qui ont traversé le Channel avec leurs cannes à pêche. Notre collaborateur a eu le plaisir de pouvoir en accompagner quelques-uns au bord de l'eau, d'autre part il a reçu un grand nombre de lettres fort édifiantes.

Tous nos visiteurs se sont déclarés séduits par nos paysages et notre province, mais tous ont été suffoqués par l'état de délabrement de nos cours d'eau (reconnaissons qu'ils avaient honnêtement été mis en garde auparavant) :

— Rives encombrées, dégradées par les rats musqués — outre-Manche on est venu à bout du rat musqué qui a été totalement éliminé par piégeage.

— Arbres tombés à l'eau, quand ce n'est pas poussés à l'eau lors des opérations de remembrement, envasement quasi-général des parties lentes et passes à poissons inexistantes ou mal conçues, barrages délabrés, etc., etc. Et, comme conséquence logique de ce laisser-aller, peuplement piscicole décevant.

En Grande-Bretagne, les rivières sont autrement mieux peuplées que les nôtres, bien qu'au moins aussi pêchées et pourtant l'alevinage est infiniment moins intense que chez nous. Mais chez nos voisins on accorde une importance capitale à l'aménagement piscicole ce qui, par paresse ou ignorance, n'est pas le cas ici.

Beaucoup de nos visiteurs déçus par nos rivières ne reviendront plus. Quelques-uns séduits par la contrée reviendront, mais sans leur canne à pêche.

Un visiteur de Bristol a même écrit : « Pourquoi faut-il payer un permis de pêche chez vous ? », « Who ever manages your streams ? », « Qui s'occupe de vos cours d'eau ? ».

Notre collaborateur n'a pas osé lui répondre.

J'ai eu l'occasion, en juillet dernier de pêcher sur le Haut-Blavet. J'opérais à la mouche sèche (secteur de Kerrien). Le peuplement en truites est considérable, mais la pêche est sans intérêt. En effet, sur 22 truites prises en 1 heure, pas une seule n'atteignait 20 cm !

D'autres déplacements sur la rivière ainsi que sur ses petits affluents ont révélé la même tendance.

Le nombre de truites est trop important par rapport à la capacité de nourriture des cours d'eau. Les truites ne peuvent s'y développer normalement. Ne vous semble-t-il pas judicieux de mettre tout ou partie de ces rivières en réserves intégrales et de les utiliser comme ruisseaux pépinières.

Déversées ailleurs ces truites sauvages, d'excellente qualité, robustes, aguerries, grossiraient normalement.

Patrick MENGUY.
Tréméven - 22

EXPLOIT SUR LE LÉGUER

Sous ce titre, nous avons fait paraître, dans notre précédent numéro, une lettre d'un adhérent lannionais qui s'en prenait à deux pêcheurs de truites, MM. Le Cor et Raoul qui avaient, nous écrivait-il, capturé cinq saumons... ceci bien sûr, et c'était sous-entendu, sans s'être, au préalable, acquittés du timbre saumon. L'indignation de notre correspondant eût été légitime, si en fait il ne s'était agi d'un canular !

« Nous en avons pris cinq en pêchant la truite ! » C'est en effet cette blague, poussée de la berge d'en face par MM. Le Cor et Raoul — qui pêchent le saumon depuis fort longtemps et le plus régulièrement qui soit — mais qui, ce jour-là, en fait exhibèrent des saumons pris par d'autres pêcheurs, qui a déclenché l'ire de notre correspondant sans doute dépité de sa propre bredouille !

Nous regrettons de nous y être laissé prendre nous aussi, n'ayant pas jugé nécessaire de vérifier l'exactitude des faits, notre correspondant étant par ailleurs connu pour son sérieux et son dévouement à la cause du saumon.

Nous présentons nos très sincères excuses à M. Raoul et à M. Le Cor, en leur souhaitant simplement « d'en faire cinq à l'ouverture prochaine » !

Ajoutons que M. Le Cor est le frère de M. René Le Cor, membre du bureau de l'A.P.P.S.B. et pêcheur de saumon réputé.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos correspondants qu'ils doivent systématiquement contrôler tous les faits qu'ils nous signalent.

Pour répondre à notre correspondant, nous extrayons d'un article de M^{re} Chevalier, Président d'une A.P.P. de l'Ar-dèche, le passage suivant relatif à l'alevinage. Cet article est paru dans le n° 138 de « Plaisirs de la Pêche ». L'auteur demandait en outre l'augmentation de la taille réglementaire de la truite à 21 cm.

L'ALEVINAGE NATUREL EST IRREMPLAÇABLE

Malgré les progrès accomplis dans ce domaine, l'alevinage artificiel ne donne pas de bons résultats car les sujets nés et élevés en bassin ne se réadaptent pas à la vie sauvage.

Pêcheurs qui déversez 100 000 alevins à vésicule, 10 000 alevins nourris, 10 000 truitelles, ne vous illusionnez pas en faisant le total de vos espoirs (l'expérience prouve que si 15 pour cent de ces bestioles ne meurent pas dans les 15 premiers jours, c'est un succès. Qu'en reste-t-il au bout d'un an ? A peu près rien.

D'où nécessité d'un repeuplement naturel avec des alevins nés dans les graviers et de géniteurs rustiques et sauvages. Tout le reste n'est qu'utopie ! C'est la raison pour laquelle les pisciculteurs dont les efforts sont louables essaient de copier la nature au plus près.

Conclusion : laissons à chaque sujet sauvage la possibilité d'atteindre cette maturité, condition indispensable à la reproduction, sinon, mathématiquement, nous courons à la disparition intégrale de la truite.

Où vont les saumons bretons ?

MARQUAGE DE TACONS SUR L'ELLE (Printemps 1971)

Chaque printemps, les tacons dévalent nos rivières, arrivent en estuaire et disparaissent. Une ou plusieurs années plus tard, ce sont de splendides poissons pesant plusieurs kilos qui reviennent perpétuer l'espèce dans la rivière d'origine. Pendant très longtemps, on a tout ignoré de l'aventure des saumons durant leur séjour marin et les hypothèses les plus diverses ont été émises, des plus plausibles au plus farfelues.

Actuellement, bien des données nous échappent pour percer ce mystère, mais plusieurs points ont été éclaircis.

Au large du Groënland

On a d'abord appris que le saumon était un grand migrateur s'aventurant en haute mer bien plus loin que ne l'imaginaient les premiers auteurs. Puis on a découvert des zones où le poisson se concentrait pour effectuer sa croissance : dans le détroit de Davis au sud-ouest du Groënland et au large des côtes de Norvège.

Sur le plan scientifique, cette découverte est d'un intérêt considérable. Malheureusement, car toute médaille a son revers, ces nouvelles données ont excité la convoitise de certains.

Au départ, les Groënlandais ont pratiqué une pêche artisanale à proximité de leurs côtes, cette ressource naturelle inespérée étant d'un grand secours pour un pays déshérité. On ne saurait le leur reprocher car en suivant ce raisonnement, il faudrait limiter la chasse aux oiseaux migrateurs (canards, bécasses, oies sauvages) aux seuls pays possédant des zones de reproduction.

Evidemment, comme chaque fois qu'il est question de tirer parti d'une ressource naturelle, la cupidité l'emporte sur le bon sens, on arrive à une surexploitation et à la destruction par quelques individus, du patrimoine collectif déjà sérieusement menacé.

De 1960 à 1969, le nombre des bateaux prédateurs, ainsi que les moyens de capture n'ont cessé d'augmenter. C'est ainsi que de 1969 à 1970 de nombreuses unités furent armées : 8 danoises, 4 des îles Foroë, 7 norvégiennes et une suédoise.

Il est frappant de constater que parmi les pays exploiters, le plus actif est celui dont les rivières ont cessé de produire du saumon : le Danemark.

Ce problème, alarmant, menace sérieusement la survie du saumon atlantique, mais ce danger nouveau ne peut en aucun cas servir à justifier l'inaction des pouvoirs publics, des organismes spécialisés défaitistes, ni à excuser l'action de nos braconniers et pollueurs qui ont été bien avant les pêcheurs du Groënland les seuls responsables d'une détérioration qui se passe de commentaires. Il ne s'agit pas, comme on le fait trop souvent chez nous, de dire : « Si ce n'est pas moi qui en profite, ce seront les Danois, alors pourquoi se priver ? »

A ces défaitistes de mauvaise foi qui, pour un profit personnel à courte vue ont accentué de voir disparaître cette espèce de nos rivières, nous pouvons affirmer qu'il est possible encore de rétablir la situation et de restaurer notre richesse piscicole d'antan, les exemples étrangers sont là pour nous le rappeler !



On reconnaît de gauche à droite :

En haut : MM. l'Haridon, Costa, Guégan, Harache, Thibault.

En bas : Lasseau, Gaspard, Goarvot.

Mais ce n'est certes pas en pratiquant la « politique de l'autruche » comme il est coutume de le faire. Il faut agir sans tarder, aussi bien à l'échelon régional pour la remise en valeur de nos rivières (aménagement des obstacles, production de tacons, lutte contre les pollueurs et les braconniers), qu'à l'échelon international pour limiter ces pêcheries groënlandaises à une dimension compatible avec la survie de l'espèce.

Vers une réglementation internationale

Les responsables scientifiques danois peuvent être également de mauvaise foi, particulièrement lorsqu'ils affirment n'avoir aucune preuve que les saumons capturés dans le détroit de Davis auraient survécu jusqu'à leur retour sur leurs frayères natales.

Cette preuve, les différents pays intéressés vont se grouper pour la leur donner. Alors, il sera possible en se fondant sur ces données scientifiques, d'imposer une réglementation internationale destinée à limiter les captures dans le détroit de Davis.

A cet effet, une mission internationale a été mise sur pied pour l'été 1972. Six navires océanographiques appartenant à plusieurs pays (Canada, Angleterre, Suède, Norvège, Danemark) se rendront sur les lieux de pêche pour y effectuer des recherches. La France, pour sa part participera à cette campagne avec le « Cryos », une unité appartenant à l'Institut Scientifique et Technique des pêches maritimes, basée à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette mission internationale aura deux objectifs principaux :

— Contrôler les prises de saumons originaires des différents pays en regroupant les marques trouvées sur les poissons.

— Marquer un certain nombre de saumons adultes capturés au filet maillant et les relâcher. Leur capture ultérieure donnera de précieuses indications sur la survie du poisson pendant son voyage de retour et sur le préjudice causé par ces pêches abusives. Ce sera là la preuve demandée ; les Danois devront alors se conformer à la réglementation, sous peine de subir certaines pressions économiques imposées par les pays lésés.

Marquage sur l'Ellé

Un point reste à éclaircir : quels sont les pays lésés par les pêches groënlandaises ?

La seule façon de le savoir consiste à marquer un nombre important de tacons lors de l'avalaison. C'est ainsi que des saumons étiquetés au Canada, aux USA, en Norvège et dans les Iles Britanniques ont été retrouvés dans le détroit de Davis.

Jusqu'à l'année dernière, on pouvait espérer que le saumon français échappait à la règle. A la suite du marquage de 2.000 tacons sur les Gaves, 12 saumons étiquetés ont été capturés en 1970 à l'ouest du Groënland. En ce qui concerne le saumon breton, on ignore encore avec certitude si nos poissons se rendent sur les lieux des pêcheries danoises.

Pour cette raison, du 19 au 25 avril, une première opération de marquage de tacons sauvages a eu lieu sur l'Ellé, près d'Arzano, à l'entrée du canal d'alimentation de la pisciculture du Zuliou aimablement mise à notre disposition par MM. Le Dreff.

Cette campagne, qui est due à l'initiative de M. Thibault, chargé de recherches à la station d'hydrobiologie de Biarritz, a été mise sur pied grâce au concours des gardes de la brigade saumon. Y participaient MM. Jobic, garde chef de la région piscicole ; L'Haridon, garde chef de la brigade saumon ; Costa, Gaspard, Guéguand et Goarvot, gardes de la brigade saumon ; Le Duigou et Lasseau, gardes pêche du Finistère, ainsi que trois biologistes, M. Thibault et nous-mêmes.

Nous disposions cette année d'un nombre très insuffisant de marques-fanion (1300), ce qui a limité cette expérience à une petite échelle : cinq jours de pêche furent suffisants pour épuiser les marques disponibles.

Compte tenu du très faible taux de retour, il ne faut pas s'attendre à abondance de poissons étiquetés dans l'Ellé au cours des prochaines années, encore faudrait-il qu'ils soient capturés. Par contre, les chances de reprise sur les lieux de pêche intensive sont plus importants, et une recapture nous fixerait définitivement sur cette question : « Les saumons bretons vont-ils au Groënland ? »

Les tacons étaient dirigés vers l'entrée du canal d'alimentation de la pisciculture Le Dreff grâce à des grilles installées sur le faite du barrage.

Après anesthésie, les smolts étaient étiquetés après avoir été mesurés. Nous ne disposions que de marques plastiques à fil métallique actuellement abandonnées outre-Atlantique au profit de marques à fil de suture chirurgical qui sont moins traumatisantes pour le poisson. Cependant, les marques à fil métallique, lorsqu'elles sont posées avec suffisamment de précautions, permettent une survie satisfaisante. De toute façon, il n'existe pas à l'heure actuelle de marque totalement dépourvue d'inconvénients, mais l'importance des renseignements recueillis compense largement ce dommage insignifiant à l'échelle d'une population.

Nous avons formulé une demande afin d'obtenir pour l'année prochaine des marques à fil chirurgical de couleur sombre afin d'éviter les pertes par prédation (martins-pêcheurs, goélands, cormorans, etc.).

Après une période de récupération, les tacons étaient libérés dans la rivière, portant chacun un numéro et cette inscription : « Retournez B P 28, Biarritz, merci, récompense. »

Les témoins qui ont assisté au lâcher ont pu constater la vigueur des tacons marqués.

Cette campagne nous a permis en outre d'obtenir des renseignements sur les populations de smolts. Ils dévalaient par petits bancs (20 à 50), de jour, à partir de 11 heures du matin, jusqu'à 18-19 heures environ. Une surveillance de nuit a permis de constater que les dévalaisons étaient rares et isolées.

Tous les tacons capturés ont été mesurés et les données recueillies sont actuellement à l'étude. La lecture des quelques écailles perdues lors des manipulations permettront de déterminer les pourcentages de poisson dévalant respectivement après un ou deux ans de vie en eau douce.

Cette campagne de plusieurs jours s'est déroulée dans la meilleure ambiance de coopération entre tous les participants, ce qui a permis de fournir un travail efficace dans de bonnes conditions. Nous remercions vivement tous les gardes, ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont même participé bénévolement aux travaux de nuit.

En conclusion, cette expérience devra être renouvelée à une plus grande échelle au cours des années à venir afin de recueillir les enseignements qui seront nécessaires à la gestion future et à la remise en valeur de nos rivières à saumon.

Y. HARACHE J.J. BOULINEAU
Biologistes au C.N.E.X.O.

ENQUÊTE SUR LE SAUMON SAISON 1971

Une collaboration C.N.E.X.O. - A.P.P.S.B.

Nous remercions sincèrement tous les pêcheurs qui nous ont fait parvenir des écailles par l'intermédiaire de M. Maout. Leur lecture est en cours et nous avons déjà pu faire des remarques intéressantes : elles seront publiées ultérieurement.

◇ Tous les plus gros saumons examinés (plus de 4,5 kg) n'ont passé qu'une année en rivière et deux ou trois années en mer.

◇ La plupart des autres ont passé deux ans en rivière et deux ans en mer.

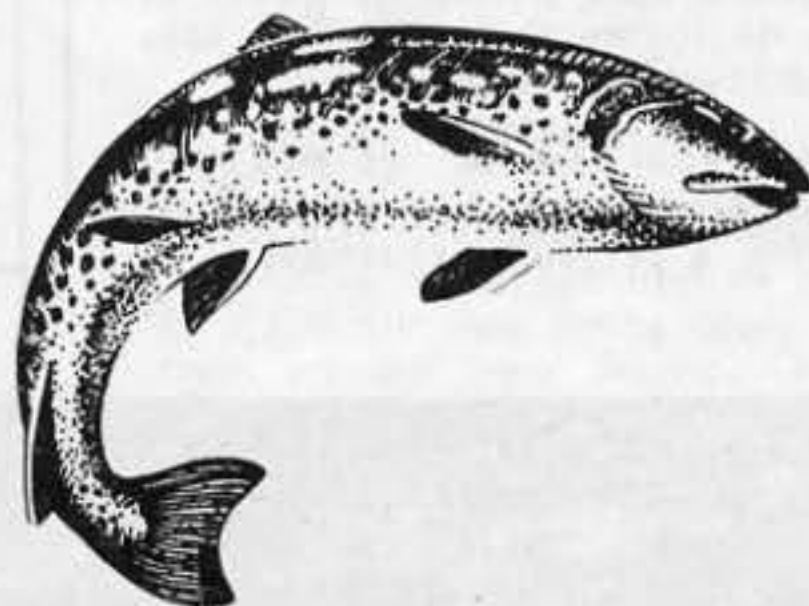
◇ Le plus petit, capturé par M. Belluz sur le Leff (2,3 kg) était âgé de 4 ans (2 ans de rivière + 2 ans de mer), ce qui est surprenant vu sa petite taille. Il a certainement été victime d'une maladie entraînant une mauvaise alimentation au cours de sa deuxième année de mer.

◇ Les plus gros ont été pris sur la Sélune (6,6 et 7,250 kilos) : ils avaient respectivement trois et quatre ans (1 an de rivière + 2 ans de mer et 1 an de rivière + 3 ans de mer).

Merci à tous, nous espérons des échantillons encore plus nombreux l'année prochaine, car nous avons bien peu d'écailles de certaines rivières pourtant riches, de l'Ellé en particulier.

Merci aux pêcheurs qui ont compris l'intérêt de notre enquête pour la bonne marche de nos projets. Merci aussi aux gardes qui y ont collaboré.

L'étude sera poursuivie durant la saison 1972.



VOUS ÊTES PÊCHEUR...

pêcheur de truites ou de saumons

ALORS VOUS CONNAISSEZ LA REVUE

PLAISIRS DE LA PÊCHE

Non ?... Alors, demandez vite un spécimen gratuit.
Nous sommes sûrs qu'elle vous plaira car elle n'est pas comme les autres.

Plaisirs de la pêche - 10, Rue de l'Isly - PARIS 8^e

L'aménagement des rivières

Exemple d'aménagement localisé sur une rivière en Irlande

D'après le « rapport de 1967 du « Salmon Research Trust of Ireland Incorporated ».
Note présentée par M. Compain, conseiller technique de l'A.P.P.S.B.

INTRODUCTION

Nous avons la conviction que l'aménagement des rivières à saumons et à truites est un élément capital pour la protection et la multiplication de ces espèces.

L'exposé ci-dessous est un exemple de ce qui peut être fait, même par les « moyens du bord », sur une portion de rivière à l'étiage trop bas pour y tenir des poissons, créer ou entretenir des frayères ou faciliter la montée par eaux basses.

Amélioration de l'habitat sur la rivière Altamoney

Le travail fut commencé en juin 1967 et complété en juillet. Il consistait en la construction de cinq barrages en épis, sur une portion de rivière d'environ 100 mètres de long, les barrages étant en moyenne séparés de 20 mètres.

Avant le commencement du travail, le lit de la rivière était jonché de galets et de rochers de toutes tailles, le plus souvent arrondis par l'érosion.

Le courant était rapide et très peu profond, et cette vitesse exagérée n'était pas favorable à la faune aquatique.

Le but de ces barrages échantrés était de ralentir la vitesse de l'eau, d'en relever le niveau d'étiage, et par suite de créer des zones plus calmes, plus profondes et plus stables, favorables pour les poissons et pour la faune nourricière.

Dans les biefs entre les barrages, les roches non incorporées à ceux-ci, furent groupées en lignes, sur les bords, pour les stabiliser et pour obtenir un fond de gravier sensiblement horizontal.

Les épis furent construits selon le schéma fig. 3. De gros rochers formèrent les fondations, entre lesquels de plus petites pierres furent placées, tant sur le parement d'amont que sur celui d'aval. Un revêtement de pierres plates fut placé sur les parements amont.

Du gravier et des mottes de gazon furent utilisés pour colmater les interstices laissant passer trop d'eau à travers le barrage.

Pour retenir ces petits matériaux, une barrière de retenue fut érigée juste à l'amont de la ligne principale de roches. Cette barrière fut constituée par des cornières (1) d'acier de 1 mètre de long soutenant un treillis métallique à mailles carrées, à simple torsion.

Une brèche de 1 mètre à 1,20 mètre fut laissée dans chaque barrage, ces brèches étant disposées en quinconce, sur l'ensemble des barrages.

La photo (fig. 4) représente le site, le travail étant terminé (juillet 1967). On distingue nettement :

que le niveau d'étiage a été augmenté dans les biefs (nous sommes en juillet).

qu'un courant se forme au droit de chaque brèche qui se prolonge assez loin dans le bief, qui nettoie de fond sur son passage et qui incite les saumons à monter.

Pêches affectuées	Avant érection des barrages			Après
	Juillet 66	Novembre 66	Avril 67	Sept. 67
Tacons	52	78	26	120
Truites	37	75	14	116
Anguilles	17	14	19	24
TOTAUX	106	167	59	260

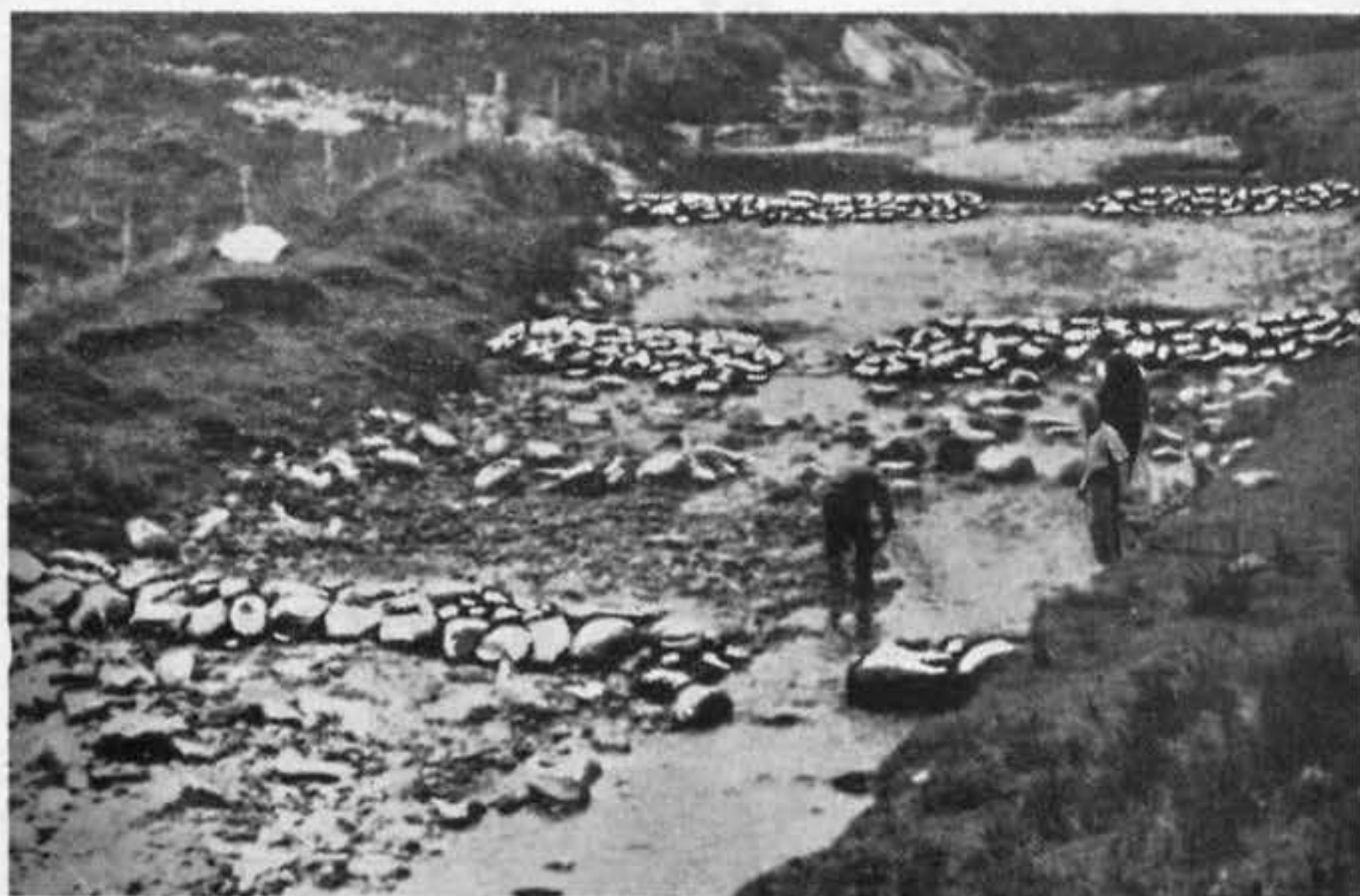


Fig. 1. — Travail en cours ; barrage amont terminé, II et III en construction.

Lors des crues, l'eau passe par dessus les épis, et nettoie la totalité du lit de chaque bief, la force du courant étant augmentée.

La population piscicole fut évaluée par une pêche électrique en septembre 1967, peu de temps après l'achèvement des barrages.

Le tableau ci-dessous donne les quantités de poissons pris en trois opérations de pêche faites avant l'érection et une faite après :

Comparativement aux quantités prises à peu près à la même époque de l'année précédente (novembre 1966), l'augmentation totale pour toutes espèces fut supérieure à 50 %, tandis que les accroissements par espèce furent de :

- 55 % pour truite
- 54 % pour le saumon (tacon)
- 71 % pour l'anguille.

(1) On peut employer des cornières de récupération ou des chutes d'acier à béton.

ères à saumons

par Louis COMPAIN

Ceci montre que les résultats obtenus à ce jour sont encourageants.

En particulier, la population de saumons peut être augmentée, non seulement par un accroissement de la quantité de nourriture, mais aussi par le fait que les gravières de petits galets ainsi créées sur le lit de la rivière se révèlent être de très bonnes frayères.

Suivent des tableaux contenant les résultats de prélèvements sur la faune aquatique, effectués à diverses époques, et qui montrent qu'après les travaux celle-ci s'est accrue en quantité et que des espèces absentes avant les travaux se sont implantées ensuite dans les biefs.

Des résultats remarquables...

On peut remarquer que le nombre total de poissons pris en septembre 1967 représente plus de quatre fois celui pris en avril précédent, avant construction des barrages.



Barrages terminés, vue vers l'amont.

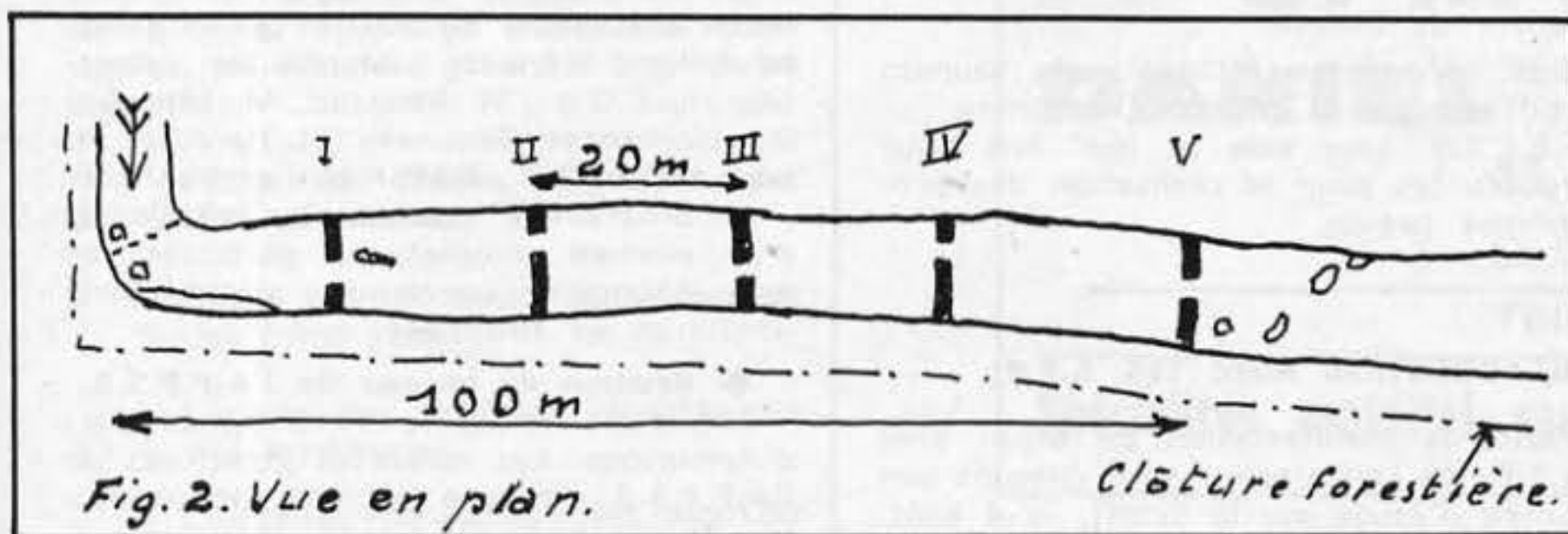


Fig. 2. Vue en plan.

CONCLUSION (1)

L'exposé ci-dessus est un exemple qui peut servir de suggestion de ce qui peut être fait sur nos petits cours d'eau bretons, en des lieux choisis.

Il conviendra bien sûr d'étudier le site avant d'entreprendre les travaux et de se rendre compte de l'influence de ceux-ci sur le comportement ultérieur du cours d'eau.

Ces travaux peuvent être exécutés à peu de frais, au besoin par des équipes bénévoles, constituées de pêcheurs de la région, qui en seront les premiers bénéficiaires.

Répartis dans le temps, bien exécutés, ils dureront plusieurs dizaines d'années sans entretien ou presque.

(1) Rédigée par le traducteur.

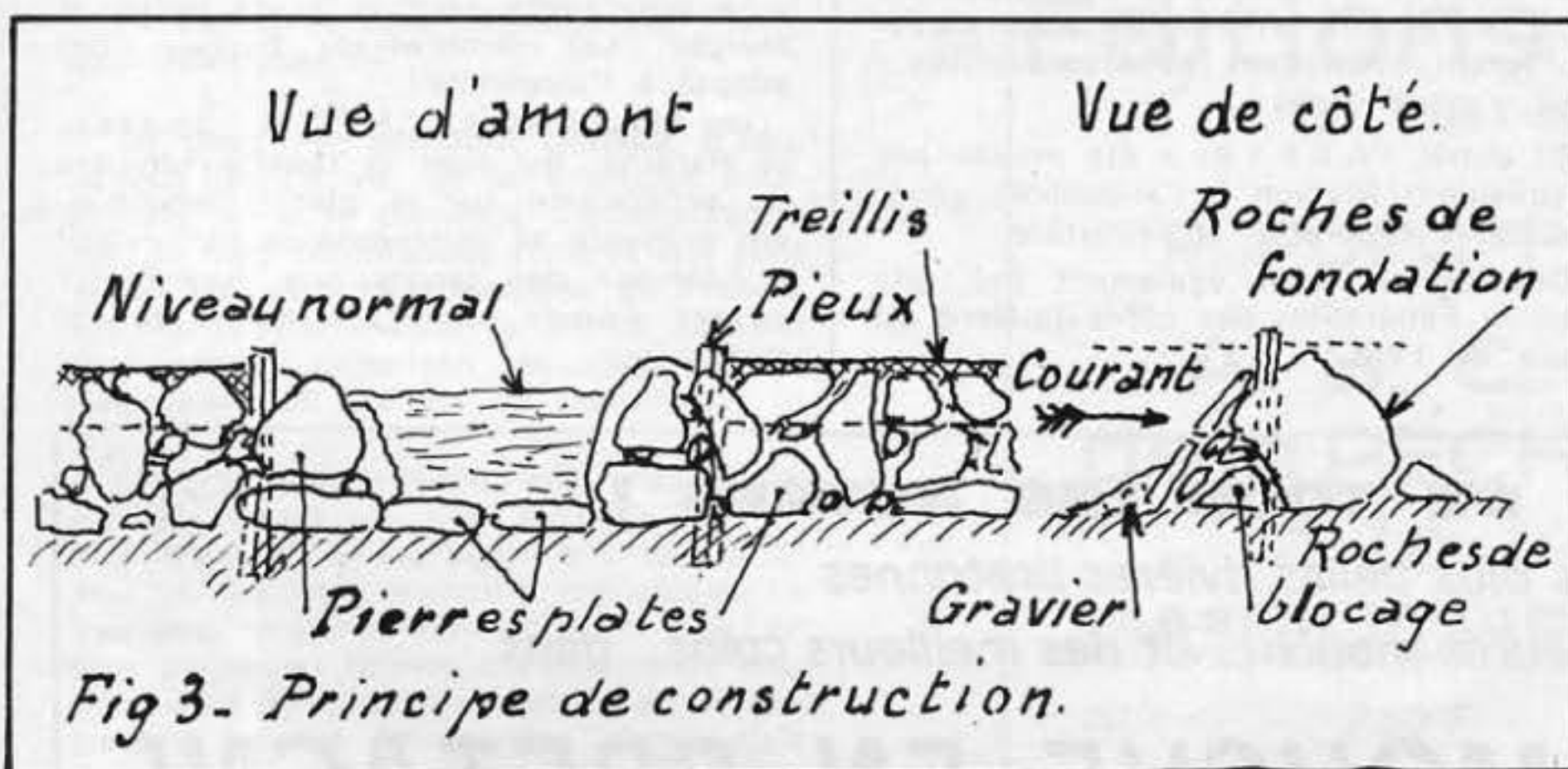


Fig 3- Principe de construction.

L'activité de l'A.P.P.S.B.

Printemps - été 1971

L'activité de l'A.P.P.S.B.

On trouvera, ci-dessous, brièvement résumées, les principales activités des responsables de l'A.P.P.S.B. au cours du printemps et de l'été 1971. Divers travaux d'étude et de recherche sont en cours, nous en rendrons compte ultérieurement. L'essentiel pour l'instant est d'établir un bilan complet de la situation et d'élaborer un programme réaliste qui tienne compte de toutes les données.

RELATIONS PUBLIQUES

T.V. régionale : le président et le vice-président Vanhove ont participé, au total, à trois émissions de Télé-Bretagne consacrées au saumon et à la pollution.

Presse :

◇ L'A.P.P.S.B. a fourni un certain nombre de documents à J.D. Boucher, Grand Reporter à « Ouest-France », pour la rédaction de son remarquable article « La pollution, cet autre choléra ».

◇ Insertion dans « Bretagne », la revue du C.E.L.I.B., d'un article intitulé « La Bretagne va-t-elle manquer d'eau pure ? »

◇ Publication de nombreux articles en chroniques locales de différents journaux

PISCICULTURES COMMERCIALES

◇ Participation à Sizun à une manifestation organisée par la dynamique A.P.P. de Landerneau en vue de s'opposer à une nouvelle pisciculture sur ce magnifique cours d'eau.

◇ Communication à la Préfecture du Finistère, à la D.D.A. et à plusieurs conseillers généraux, de documents scientifiques établissant de façon irréfutable le caractère polluant des piscicultures.

◇ Contacts avec des spécialistes japonais au sujet de l'élevage de la truite en eau salée, technique qui doit rapidement supplanter l'élevage en eau douce.

◇ Examen de plusieurs piscicultures en infraction, avec établissement de documents photographiques (à toutes fins utiles).

ETUDES TECHNIQUES

◇ Plusieurs études de passes à saumons sont en cours (Belon, Scorff, Ellé, rivières de Quimper). Les notes recueillies par P. Phélipot au cours de son voyage d'étude en Angleterre vont améliorer les connaissances que nous avons de cette question. Les passes à saumons ne posent plus, là-bas, le moindre problème.

◇ Examen, en compagnie des biologistes du C.N.E.X.O., de la Brigade Saumon, de plusieurs rivières (Scorff, Aulne, Rivière, Douffine, Elorn, Goyen)

VOYAGE D'ETUDE

P. Phélipot, en qualité de secrétaire général de l'A.P.P.S.B., a effectué en juillet un voyage d'étude dans le sud de l'Angleterre. Il était l'invité des responsables du D.R.A. (Devon River Authority) ; il a pu ainsi recueillir des informations de la plus haute importance sur l'organisation de la pêche, les passes à saumons, l'élevage des smolts, la lutte contre la pollution... dans une région qui présente de nombreuses analogies avec la Bretagne. Ses notes seront publiées dans un numéro ultérieur du Bulletin.

Des spécialistes étrangers du saumon seront également reçus à l'automne l'A.P.P.S.B. Leur aide et leur avis nous seront utiles pour la réalisation des programmes prévus.

COLLABORATION AVEC LES A.P.P.

Outre la manifestation de Sizun avec l'A.P.P. de Landerneau, nous citerons une journée d'étude sur le Scorff, le 4 août, en compagnie des biologistes du C.N.E.X.O. et des principaux responsables de l'A.P.P. de Plouay. Le soir eut lieu une réunion avec les membres du bureau de cette importante association. Des mesures furent envisagées et programmées ; nous y reviendrons.

En outre, l'A.P.P.S.B. a été invitée par le président Nivolon à l'assemblée générale de la Fédération du Finistère.

Des contacts ont également été pris avec la Fédération des côtes-du-Nord au cours de l'été.

PROGRAMME SAUMON

La préparation du programme de production de tacons a donné lieu à de nombreux contacts. Les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre sont considérables et il est indispensable d'obtenir une large participation des organismes locaux.

◆ MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Une réunion portant sur la production des tacons s'est tenue le 27 avril sous la présidence de M. Ballu, chef du Service représentée, son programme a été exposé au ministère ; l'A.P.P.S.B. y était posé.

◆ « S.A.T.F.I. ». Une réunion organisée par cet organisme — la Société pour l'Aménagement Touristique du Finistère — s'est tenue en juin à la Préfecture de Quimper. Le problème « saumon » a été évoqué. Une journée d'étude est prévue à l'automne avec la participation des trois Chambres de Commerce du Finistère.

◆ « Canaux bretons ». Des contacts ont été pris avec cet organisme, en particulier avec son président, M. Henno.

◆ « C.N.E.X.O. ». Une réunion s'est tenue à Brest, le 26 août. Y participaient pour le C.N.E.X.O. : M. Laubier, directeur du C.O.B., M. Rouzaud, M. Lenouan, les biologistes Boulineau et Harache et, pour l'A.P.P.S.B., MM. Pierre et Vanhove.

Le programme saumon a fait l'objet d'un examen complet, en particulier en ce qui concerne ses aspects scientifiques, juridiques et financiers.

◆ Réunion du bureau de l'A.P.P.S.B.

Elle s'est tenue le 20 juin, au Parc d'Armorique. Les nouvelles structures de l'A.P.P.S.B. ont été définies, en particulier la création de comités départementaux. Le nouvel organigramme avec les adresses utiles paraîtra dans le prochain bulletin.

Le programme saumon a été défini et analysé. Les membres du bureau l'ont adopté à l'unanimité.

Les biologistes du C.N.E.X.O., Boulineau et Harache, qui sont la cheville ouvrière du programme sur le plan scientifique, ont présenté et commenté le film relatif à l'élevage des tacons pris durant leur voyage d'étude aux Etats-Unis et au Canada.

UN LIVRE DIFFÉRENT DE TOUS LES AUTRES !

* *La découverte des plus belles rivières bretonnes*

* *Le choix des meilleures mouches et des meilleurs coins... dans*

PÊCHE A LA MOUCHE EN BRETAGNE

par P. PHELIPOT ET J.-P. PEQUEGNOT Edition de luxe : 65 F. • Edition ordinaire : 45 F

■ Ecrire à l'A. P. P. S. B. qui transmettra

◆ « Livre Blanc » sera publié en Novembre. Il permettra de faire le point sur le problème saumon, en particulier en ce qui concerne la remise en valeur des rivières et la production de tacons. Sa parution doit être suivie d'une journée d'étude associant tous les organismes nationaux et régionaux concernés.

Ainsi s'élabore peu à peu, prudemment mais avec méthode et persévérance, la remise en valeur de nos rivières à saumons. Il n'y aura pas de miracle, les personnes de bon sens le savent et savent que la tâche est immense tant est déplorable la situation actuelle.

TOURISME...

Nous insistons depuis longtemps sur l'importance de la pêche comme ressource touristique.

L'étude ci-dessous effectuée par le CIDECOB pour la région de Le Faouët-56 est significative de la valeur de la pêche.

Autant d'éléments qui peuvent devenir des «atouts» touristiques...

Des enquêtes faites auprès des communes ont permis de déterminer quels étaient les principaux facteurs attractifs de la zone. Pour 100 communes interrogées, les résultats généraux ont été les suivants :

— Pêche et chasse, signalées par 83 % des communes.

— Repos et détente, signalés par 71 % des communes.

— Rivières, lac et canal, signalés par 33 % des communes.

— Curiosités naturelles, sites, signalés par 27 % des communes.

— Monuments, architecture, signalés par 24 % des communes.

— Forêts et bois, signalés par 15 % des communes.

Ce pays — véritable château d'eau, comme on l'a vu, de la Bretagne occidentale — a le privilège d'être sillonné par de très nombreuses rivières qui sont parmi les plus poissonneuses de France. Encore faudrait-il que la pêche soit un peu mieux organisée et réglementée, notamment en matière de saumon...

Mais ce qu'il faut bien voir, c'est qu'un élément épars — une chapelle ici, un plan d'eau là — ne peut constituer à lui seul un véritable « atout » touristique. Le tourisme moderne doit être de plus en plus pensé en termes d'« ensembles touristiques » susceptibles d'offrir au vacancier la gamme de services divers qu'il recherche depuis la table et le gîte jusqu'aux sports et aux plaisirs de l'eau, de la détente au loisir culturel.



POUR LA PÊCHE *les bottes et cuissardes* **LE CHAMEAU**

sont vraiment
les meilleures

BOTTES

LE CHAMEAU

14 - PONT D'OUILLY

CHASSE - PÊCHE - COUTELLERIE

Service après vente

A SAINT-HUBERT DANIEL

43, Rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

C. C. P. 1666-59 Rennes

Téléphone 5.73

Spécialités matériel saumon : DEVONS MAISON EXCLUSIFS

Editions BORNEMANN

15, Rue de Tournon - PARIS 6^e

P. POPOFF

P. LACOUCHE

A. B. C. de la PÊCHE à la MOUCHE

LA TRUITE

ses mœurs
ses pêches

PRIX : 7,50 F

FRANCO : 8,75 F

PRIX : 8,60 F

FRANCO :

C. C. P. PARIS 20852-18

◆ « Livre Blanc » sera publié en Novembre. Il permettra de faire le point sur le problème saumon, en particulier en ce qui concerne la remise en valeur des rivières et la production de tacons. Sa parution doit être suivie d'une journée d'étude associant tous les organismes nationaux et régionaux concernés.

Ainsi s'élabore peu à peu, prudemment mais avec méthode et persévérance, la remise en valeur de nos rivières à saumons. Il n'y aura pas de miracle, les personnes de bon sens le savent et savent que la tâche est immense tant est déplorable la situation actuelle.

TOURISME...

Nous insistons depuis longtemps sur l'importance de la pêche comme ressource touristique.

L'étude ci-dessous effectuée par le CIDECOB pour la région de Le Faouët-56 est significative de la valeur de la pêche.

Autant d'éléments qui peuvent devenir des «atouts» touristiques...

Des enquêtes faites auprès des communes ont permis de déterminer quels étaient les principaux facteurs attractifs de la zone. Pour 100 communes interrogées, les résultats généraux ont été les suivants :

— Pêche et chasse, signalées par 83 % des communes.

— Repos et détente, signalés par 71 % des communes.

— Rivières, lac et canal, signalés par 33 % des communes.

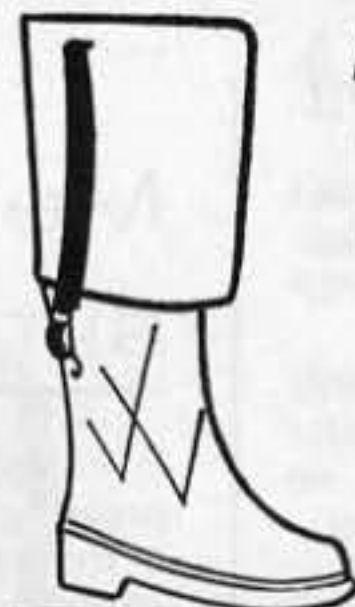
— Curiosités naturelles, sites, signalés par 27 % des communes.

— Monuments, architecture, signalés par 24 % des communes.

— Forêts et bois, signalés par 15 % des communes.

Ce pays — véritable château d'eau, comme on l'a vu, de la Bretagne occidentale — a le privilège d'être sillonné par de très nombreuses rivières qui sont parmi les plus poissonneuses de France. Encore faudrait-il que la pêche soit un peu mieux organisée et réglementée, notamment en matière de saumon...

Mais ce qu'il faut bien voir, c'est qu'un élément épars — une chapelle ici, un plan d'eau là — ne peut constituer à lui seul un véritable « atout » touristique. Le tourisme moderne doit être de plus en plus pensé en termes d'« ensembles touristiques » susceptibles d'offrir au vacancier la gamme de services divers qu'il recherche depuis la table et le gîte jusqu'aux sports et aux plaisirs de l'eau, de la détente au loisir culturel.



POUR LA PÊCHE les bottes et cuissardes LE CHAMEAU

sont vraiment
les meilleures

BOTTES

LE CHAMEAU

14 - PONT D'OUILLY

CHASSE - PÊCHE - COUTELLERIE

Service après vente

A SAINT-HUBERT DANIEL

43, Rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

C. C. P. 1666-59 Rennes

Téléphone 5.73

Spécialités matériel saumon : DEVONS MAISON EXCLUSIFS

Editions BORNEMANN

15, Rue de Tournon - PARIS 6^e

P. POPOFF

P. LACOUCHE

A. B. C. de la PÊCHE à la MOUCHE

LA TRUITE

ses mœurs
ses pêches

PRIX : 7,50 F

PRIX : 8,60 F

FRANCO : 8,75 F

FRANCO :

C. C. P. PARIS 20852-18

DU NOUVEAU SUR NOS RIVIÈRES

HUELGOAT

le nettoyage de la rivière d'argent

Avant que ne s'ouvre largement la grande porte dorée des vacances, des bonnes volontés agissantes ont pris l'initiative de procéder au nettoyage des rivières et sites qui seront, chaque jour de l'été, visités par les promeneurs.

Dimanche matin, la partie de la Rivière d'Argent longeant l'Allée Violette a été curée. De gros troncs ont été enlevés, ainsi que les branchages qui souillaient le lit.

Participaient à cette action : MM. Lagathu, Cadic, Le Borgne et ses enfants, Chiquer, du S.I. ; Goubin père et fils ; Colcanap, avec le tracteur de M. Ritz ; Quémener (boulangerie) ; Losquin. On notait aussi la présence du tracteur de M. Ropars, de Tilbrennou.

Ce louable effort sera poursuivi dimanche par l'action du corps des sapeurs-pompiers, sous la direction de Louis Dornic, le long du ruisseau qui conduit à la Mare aux Sangliers.

Cette prise de conscience de la nécessité d'une action à entreprendre pour la protection de la nature est réconfortante. A côté de cette action, on peut déplorer, par contre, l'inconscience coupable de certains. De nombreux promeneurs ont protesté contre l'effort à rebours entrepris par un ou des écoliers qui ont semé des feuilles de cahiers sur des kilomètres, le long de la vieille voie romaine qui va de Bellevue vers Saint-Quinéc.

Si la capitulation des parents n'était pas si manifeste, on aurait pu avoir le plaisir de voir les garnements en question ramasser une à une toutes ces feuilles. Mais, chacun sait, détruire est l'unique idéal de quelques-uns.

(« Le Télégramme », 30 juin 71)

AUTRES TRAVAUX DE REMISE EN VALEUR

De nombreuses autres Sociétés ont également poursuivi ou entrepris des travaux de nettoyage des rivières.

Citons ceux effectués par l'A.P.P. de Le Faouët avec la collaboration des « Canoës Kayaks » et la poursuite des aménagements entrepris depuis plusieurs années sur le cours moyen de l'Ellé, par la Société de Locunolé.

Des traitements à la craie sont prévus à l'automne.

Le barrage des Gorrets a également été l'objet de travaux d'aménagement. Ceux-ci avaient été étudiés lors d'une visite effectuée par les responsables départementaux de la pêche accompagnés du président Erhet, président de l'A.P.P. de Quimperlé.

Ces travaux avaient pour but de permettre aux saumons d'atteindre les frayères, ce qui n'a pas été le cas cette année. (La reproduction 1971/72 sera à peu près nulle !).

Des observations fréquentes seront faites pour juger de l'efficacité des travaux réalisés. S'ils ne s'avéraient pas suffisants d'autres aménagements plus importants sont prévus. C'est l'avenir même de la pêche dans tout le bassin de l'Ellé, y compris aux Gorrets qui en dépend. Si le saumon ne peut atteindre ses frayères, l'espèce est irrémédiablement condamnée. C'est une évidence qui s'impose à chacun.

Travaux de débroussaillage des rives du Scorff également et aménagement d'une passe à saumons sur le barrage du « moulin des Princes ».

Certaines Sociétés font état des difficultés qu'elles rencontrent pour mobiliser les Sociétaires ou trouver des entreprises pour les travaux. Ce n'est tout de même pas aux agriculteurs qui louent, ou prêtent leurs rives aux A.P.P. d'assurer l'aménagement piscicole, soyons logiques.

Nous nous permettons de signaler ce qui a été mis au point par la Société de Locunolé et qui permet un entretien du parcours.

Une taxe dite de « Prestation de Service » a été instituée, elle correspond à trois journées et demie de travail par an, dont on peut s'acquitter moyennant finance (15 F) ou mieux en participant physiquement aux travaux. Ceux qui préfèrent cette seconde solution remettent, en début d'année, 3 enveloppes timbrées à leur nom ce qui permet de les convoquer sans difficulté, lorsqu'une séance de travail est prévue (le dimanche matin).

Sans être la panacée à tous les problèmes, cette solution donne d'excellents résultats et mérite d'être reprise ailleurs.

Menace sur le Leff

Nous avons appris, avec inquiétude, l'élaboration d'un projet de plan d'eau sur le Leff, en plein cœur des frayères à truites et à saumons, entre les moulins du Cor et de Lannollon.

Inquiétude en effet car la création de ce plan d'eau aurait pour premier effet d'élever sensiblement la température de l'eau : ce serait la fin des salmonidés.

Compte tenu de l'érosion accélérée des terres (monoculture du maïs, remembrement, agro-chimie...), ce plan d'eau serait vite envasé. En outre il faut savoir qu'un plan d'eau est bien autre chose qu'une rivière élargie. L'observation des phénomènes qui s'y produisent est malaisée ; elle réclame des moyens considérables. Des phénomènes biologiques, bactériologiques et botaniques inexpliqués y apparaissent rapidement. L'auto-épuration y est beaucoup plus restreinte que dans des rivières courantes et oxygénées. Nombreux sont d'ailleurs les hygiénistes qui considèrent avec inquiétude la création de ces plans d'eau artificiels.

La gestion rationnelle d'un plan d'eau implique une lutte draconienne contre l'érosion et la pollution, en particulier celle due aux engrais chimiques (nitrates) et aux détergents.

Les pollutions domestiques peuvent également affecter gravement l'équilibre du plan d'eau et les nappes aquifères voisines.

Tous ces éléments ont-ils été pris en considération par les promoteurs du projet.

Nous avons quelques raisons d'en douter et nous exprimons déjà nos plus extrêmes réserves.

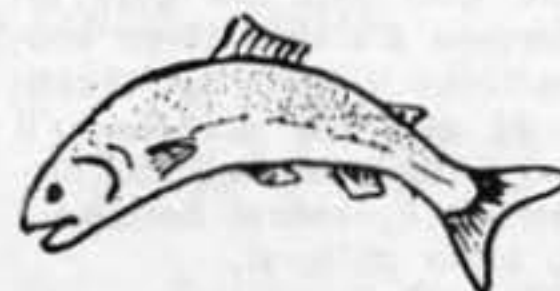
Nous sommes d'ailleurs persuadés que la mise en service de stations d'épuration efficaces pour traiter toutes les eaux résiduaires du bassin du Leff ainsi que la remise en valeur piscicole de ce cours d'eau et de ces affluents (le Languidoué, le Goisel) autrefois si riches en truites — et en saumons pour le Leff — seraient infiniment plus conformes à l'intérêt général, à la salubrité publique, au tourisme local, plus conformes... et moins onéreux !

Rivières de Morlaix

M. Bellec nous signale que des travaux d'aménagement piscicoles ont été effectués sur Le Douron, Le Queffleuth, La Penzé. Les équipes se sont dépensées dix dimanches. Des portions de rivières ont été curées, élaguées, des retenues créées.

Les équipes se sont également employées à retirer les saumons victimes de l'U.D.N. 92 ont été recensés fin août !

Nous félicitons vivement les pêcheurs qui participent à ce vaste effort et nous recommandons aux membres de l'APPSB de donner l'exemple.



Le coin des naturalistes



Pêcheurs, attention au nylon !...

Ne jetez pas dans la campagne le fil de pêche dont vous voulez vous débarrasser. Rapportez-le chez vous pour le brûler ou, à défaut, coupez-le en tout petits morceaux.

Récemment un pêcheur nous a signalé qu'il avait trouvé sur les bords du Goyen, une mouette mourante. Ses pattes et son corps étaient ficelés dans des mètres de nylon de pêche.

BRACONNAGE...

DEUX TUEURS DE CHAMOIS

La cour d'appel de Grenoble a confirmé des condamnations prononcées par le tribunal de grande instance de Gap contre MM. Martial Boyer et Albert Reboud, de Voiron (Isère), pour avoir chassé le chamois dans une réserve.

M. Boyer a été condamné à deux mois de prison et 3.600 F d'amende et M. Reboud à un mois de prison avec sursis, 1.000 F d'amende, et à la confiscation de sa voiture et de son arme.

En outre, les deux hommes sont condamnés solidairement à verser 500 F à la Fédération des chasseurs des Hautes-Alpes et 5.000 F au propriétaire du terrain de chasse.

(« Le Monde », 20 juillet)

Aurons-nous bientôt une répression aussi sévère du braconnage du saumon. Ce serait la seule façon de mettre fin à certaines pratiques et au scandale des récidivistes (région de Morlaix, de Quimper).

En Angleterre, où le respect du bien commun signifie quelque chose, on ne badine pas avec les pilliers de la nature.

« Le décret de 1965 (the Salmon and Freshwater Fisheries Act) a accordé les sanctions pour délit de pêche d'Angleterre et du Pays de Galles sur celles d'Ecosse. Ainsi le contrevenant risque jusqu'à 2 ans de prison, 100 livres d'amende et la confiscation de tout bateau ou véhicule ayant servi à le transporter pour commettre son méfait.

A propos du cingle plongeur

J'ai lu avec vif intérêt, dans le numéro 2 du bulletin, l'article de M. Le Cabellec sur le Cingle Plongeur. Il est exact que l'on ne voit plus que très épisodiquement le cingle dans les cours d'eau du Finistère et des Côtes-du-Nord.

Par contre, il semble plus répandu dans le Sud de la Bretagne. Nous en avons, en particulier, observé récemment, plusieurs couples dans la Claie, entre Cadoudal et le Moulin de Geugnac, dans la région vannetaise.

Il ne faudrait pas croire pour autant que le cingle est un oiseau méridional, car on le trouve aussi bien au Sud qu'au Nord de l'Europe. L'an dernier nous en avons observé un grand nombre dans les cours d'eau de l'Ouest de l'Ecosse.

La quasi-disparition dans notre province, de ce curieux oiseau, qui plonge et court sous l'eau, est bien regrettable.

On n'ose croire qu'elle est le fait de chasseurs sans scrupules. Peut-être est-elle due à la pollution ou l'abus d'envasement des rivières, car le cingle aime les eaux vives à fonds caillouteux ?

Yves JAOUEN

LA TRUITE DE MER

Nous effectuons actuellement une vaste enquête sur la truite de mer en Bretagne et Basse-Normandie, en vue d'étudier les mesures propres à faciliter son développement.

Aussi, serions-nous reconnaissants à toutes personnes qui voudraient bien nous signaler des cours d'eau où des truites de mer ont été observées ces dernières années. Nous leur demandons également de préciser les endroits et les époques où ces poissons ont été observés, ainsi que tous les détails utiles, comme la taille et les caractéristiques des poissons. S'agissait-il de captures accidentelles ou régulières ?

Des photos de truites de mer seraient également très appréciées.

Ces renseignements sont à envoyer à :

M. P. Phelipot, 43 rue du Gorrequer, 29 S - Quimperlé.

D'avance, l'A.P.P.S. vous remercie de votre précieuse collaboration.

Signalons que le numéro de juin 1971 de « Pen-ar-Bed » (Faculté des Sciences - Brest) contenait une étude détaillée sur la truite de mer. Nous la recommandons aux lecteurs qui s'intéressent à ce poisson.

Nous tenons particulièrement à remercier M^{re} Nivolon, Président de la Fédération des A.P.P. pour l'appui qu'il nous a apporté dans la réalisation de cette enquête. Toutes les A.P.P. avaient été sollicitées par ses soins.

Nous avons eu le plaisir de recevoir récemment le premier numéro de la revue « SAUMONS », nouvelle présentation du bulletin de l'A.N.D.R.S. (Association Nationale de Défense des Rivières à Saumons).

Nous félicitons bien vivement le président Richard pour la qualité de ce nouveau périodique. On y relève, entre autres, d'intéressants articles sur l'élevage des saumons, sur le Gave d'Oloun, ainsi qu'un rapport de notre collaborateur P. Phelipot sur les modifications des périodes de montaisons en Bretagne.

Nous ne saurions trop encourager nos adhérents à souscrire un abonnement à cette excellente revue.

— 15 F par an C.C.P. 17 282 67 - PARIS.

— A.N.D.R.S.

— 21, Rue Lauriston - 75 - PARIS-16^e.

En plus de l'intérêt de sa lecture, ils contribueront à soutenir l'A.N.D.R.S. qui lutte pour sauver nos rivières à saumons. Rappelons que l'A.P.P.S.B. est membre de cette association.

Le dossier noir des pollutions

Un bulletin complet ne suffirait malheureusement pas pour dresser le bilan des pollutions dans notre région. Les exemples ci-dessous traduisent la gravité du mal. Fait particulièrement inquiétant, le nombre de puits pollués croît de façon très nette. De nombreux cas nous ont été signalés (région de Pontivy et de Loudéac en particulier).

Le S.I. du pays de Baud

Emu par la pollution du « Tarun » et de l'« Evel », le syndicat d'initiative du Pays de Baud attire l'attention des pouvoirs publics, de l'Association nationale pour la protection des eaux, de la Direction départementale de l'agriculture, des Services de la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que de toutes les sociétés luttant contre la pollution sur la gravité de la situation.

Les pollutions les plus graves concernent surtout ces deux rivières, particulièrement poissonneuses, en raison de la sécheresse actuelle, et au moment où les industries rejettent des quantités croissantes d'effluents non épurés ou insuffisamment épurés (des milliers de poissons morts en quelques jours).

Le syndicat d'initiative du Pays de Baud concerné, regrette que des mesures n'aient pas été prises pour éviter le renouvellement de ces pollutions. Il est bien évident que si des solutions ne sont pas rapidement apportées, la pêche et le tourisme seraient gravement compromis dans le Pays de Baud en particulier et dans la région en général.

Le syndicat d'initiative est consterné par l'indifférence qui entoure nos rivières :

« Maintenant, il ne restera plus qu'à réempoissonner. Cela risque de coûter cher et exiger des investissements peu rentables au début. »

Le centre culturel du Pays de Baud organisera le 29 sept. une conférence débat sur la pollution de nos rivières.

(« Ouest-France » du 23 juillet 1971)

Non la pollution n'est pas opposée à la gastronomie !

M. Jean Merrer a récupéré un saumon de 10 livres au moulin du Richel, victime de la pollution des eaux.

Il n'est pas rare de voir ce salmonidé descendre le Trieux, après avoir été contaminé en eau douce. Examiné par le Dr Guégan, vétérinaire, à Pontivy, il était néanmoins reconnu « bon » pour la consommation...

Extrait de « Ouest-France »
Edition des C.-d.-N.

A SAINT-MARTIN-SUR-OUST... à l'occasion de l'établissement des dossiers de demandes de subventions pour adductions individuelles d'eau à la ferme dans les écarts et hameaux éloignés, des analyses systématiques d'eau ont été effectuées, sur 89 puits ayant ainsi fait l'objet d'analyses, 85 se sont avérés pollués plus ou moins gravement !

A première vue, les eaux sont pures et limpides, mais les analyses chimiques et bactériologiques ont révélé qu'elles étaient anormalement chargées, en particulier, en nitrates et chlorures, de telle sorte que les fiches du laboratoire portaient systématiquement les tristes mentions :

eau à surveiller
eau souillée
eau très souillée...

Le maire a pris la décision courageuse d'interdire aux Ponts et Chaussées l'utilisation de désherbants au bord des routes (mesure qui devrait systématiquement être étendue à toute la région).

Il est à noter, par ailleurs, que l'Oust a connu récemment de graves pollutions dues, vraisemblablement, aux rejets des eaux résiduaires de deux établissements industriels coutumiers du fait.

LES DÉFOLIANTS

Nous avons constaté que l'usage des défoliants, par les P et C se généralisait, en particulier dans le Morbihan. Le long de certaines routes, la végétation est grillée. On est en droit de s'interroger sur l'effet de ces produits chimiques qui, à la moindre pluie risquent d'être entraînés vers les sources, les ruisseaux, les rivières.

La direction des P et C peut-elle garantir que ces défoliants ne peuvent en aucun cas altérer les sources, attaquer la flore et la microfaune des rivières, bref qu'il n'existe aucun risque de pollution, que les effets à long terme ont été mesurés et que les « accidents » ne sont pas à craindre.

Nous publierons volontiers la réponse.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Abonnement simple
à la revue
10 F

Adhésion de soutien
à l'A.P.S.B.
20 F

Membre
d'honneur
50 F

Membre
bienfaiteur
100 F et au-delà

Les abonnements et cotisations reçus d'ici la fin de l'année vaudront pour 1972

A remplir en **CAPITALES** et rayer les rubriques inutiles.

A.P.S.B. Association déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient sous le n° 06.19.11.878 R

C.C.P. Nantes 3.519.12 N

BANQUE : B.C.C., Bd Leclerc - LORIENT

Siège Social : 1, rue des Primevères, 56 - QUEVEN

Des milliers de poissons

morts dans l'Odet

après un déversement accidentel d'ammoniaque

Dimanche dernier les riverains de l'Odet ont, une fois de plus, contemplé le spectacle pitoyable d'une multitude de poissons descendant au fil de l'eau, le ventre en l'air ; qu'il s'agisse de saumons, de truites ou d'anguilles.

Les gardes immédiatement alertés, ont effectué des prélèvements. L'enquête qu'ils ont menée a permis de déterminer l'origine de cette pollution. Il s'agit, cette fois ENCORE, d'un accident, imputable aux établissements Mendec et Derrien, route de Brest, à Quimper.

Pour la récupération des eaux usées, cette société dispose de bacs de décantation. Ces eaux épurées, sont ensuite pompées et déversées, par camions, sur des TERRAINS SITUÉS DANS LE SECTEUR DU MOULIN DE PENHOAT. Le malheur a voulu que la semaine dernière une fuite se soit produite dans les installations du réseau froid. Or, ce réseau est alimenté par de l'ammoniaque. C'est une partie de ce produit qui s'est écoulé dans les bacs de décantation, et qui a été ensuite déversé sur les terres avec les eaux usées. En raison des pluies, le produit s'est rapidement transporté dans la rivière qui a été ainsi polluée.

Toute la faune a donc disparu entre le moulin de Penhoat et Quimper.

Procès-verbal a été dressé par les gardes...

du Télégramme 6-8-71.

Le Blavet pollué...
L'Aulne pollué...
Le Steir pollué...

Au moment où nous mettons sous presse nous arrivent les nouvelles de la gravité des pollutions qui touchent notre région.

Elles étaient prévisibles. La sécheresse n'explique pas tout. L'absence d'une politique de l'eau, le mauvais fonctionnement et l'insuffisance des stations d'épuration, la mansuétude avec laquelle on traite les pollueurs sont autrement plus graves. Les travaux connexes au remembrement ont également une influence catastrophique sur les débits d'étiage.

Nous courons vraiment à la catastrophe, le mot n'a rien d'excessif. Il est temps d'en prendre conscience et d'agir en conséquence.

Piscicultures commerciales

Vers une nouvelle législation

Lors de sa réunion du 26 mars 1971, le C.S.P. s'est préoccupé des problèmes posés par une réglementation insuffisante en la matière.

Cette réglementation est souhaitée par les préfets et les D.D.A. des départements où l'on déplore une prolifération anarchique des piscicultures industrielles.

Au cours de cette réunion, les parties intéressées se sont déclarées d'accord pour la réunion d'urgence d'une table ronde sur ce sujet. M. l'Ingénieur en chef Ballu s'étant, également, déclaré d'accord pour réunir les intéressés, le Congrès demande que cet accord de principe soit suivi rapidement d'effet, et que le vœu adopté le 5 juin 1971 au Congrès Régional Bretagne Normandie soit étudié sans retard.

La Fédération Départementale des Associations de Pêche et de Pisciculture du Finistère émet le vœu :

- Qu'un texte réglementaire intervienne rapidement pour fixer de façon précise les conditions que devront remplir les enclos aménagés en piscicultures commerciales, organiser et imposer à tous ces établissements un contrôle sanitaire des élevages de salmonidés.
- Que dans ce texte soit prévue, entre autres, l'obligation :
 - de soumettre le projet à une enquête administrative dans toutes les communes traversées par le cours d'eau en bordure duquel l'établissement doit être installé ;
 - de solliciter une nouvelle autorisation pour tout agrandissement de l'établissement ayant pour but d'augmenter sa production ;
 - d'aménager à la prise d'eau un répartiteur garantissant, à toute époque de l'année, l'écoulement dans le lit des cours d'eau d'un débit minimum réservé par seconde, ce débit étant calculé de telle façon qu'il puisse permettre d'assurer la libre circulation des poissons migrateurs ;
 - de concentrer ce débit réservé dans une passe à poissons à aménager dans le barrage ;
 - de mettre en place un dispositif d'enregistrement et de jaugeage permettant le contrôle du débit réservé ;
 - d'installer à la prise d'eau un dispositif permettant la descente des tacons ;
 - d'aménager un canal de décantation des eaux provenant des bassins d'élevage avant leur rejet à la rivière, ou, ce qui serait plus efficace, de doter l'établissement d'un système épurateur complet et d'un dispositif de recyclage des eaux ;
 - le cas échéant, d'incinérer ou d'enfouir les boues et déchets provenant du bassin de décantation, ainsi que les poissons morts, malades ou difformes.
- Qu'à l'avenir, il ne soit plus accordé d'autorisation pour l'aménagement de piscicultures commerciales sur les rivières figurant sur la liste des cours d'eau dits « à saumons » établie par arrêté interministériel.
- Que sur les autres cours d'eau, les piscicultures commerciales ne soient pas autorisées à s'installer à une distance inférieure à 10 kilomètres l'une de l'autre.

Ces 2 prises de position rejoignent les préoccupations qui sont les nôtres. La multiplication des piscicultures de truites « arc en ciel » conduit à un désastre écologique sur nos rivières — pollutions organiques, appauvrissement en oxygène, réchauffement, assèchement d'une partie du lit, maladies parasitaires, microbiennes, virales, rejet de poissons morts. Il est temps de mettre un frein à cette prolifération d'établissements qui risque en outre de désorganiser la profession.

Que deviendront ces établissements lorsque l'on passera à la production massive de truites en eau salée, ce qui est inéluctable vu les progrès réalisés en ce domaine à l'étranger.

**NON, le pêcheur n'est pas
un menteur...**

...mais un éternel incompris

Ces beaux poissons qu'il rapporte, ne
viennent pas de la poissonnerie...
Ils sont bien à lui.

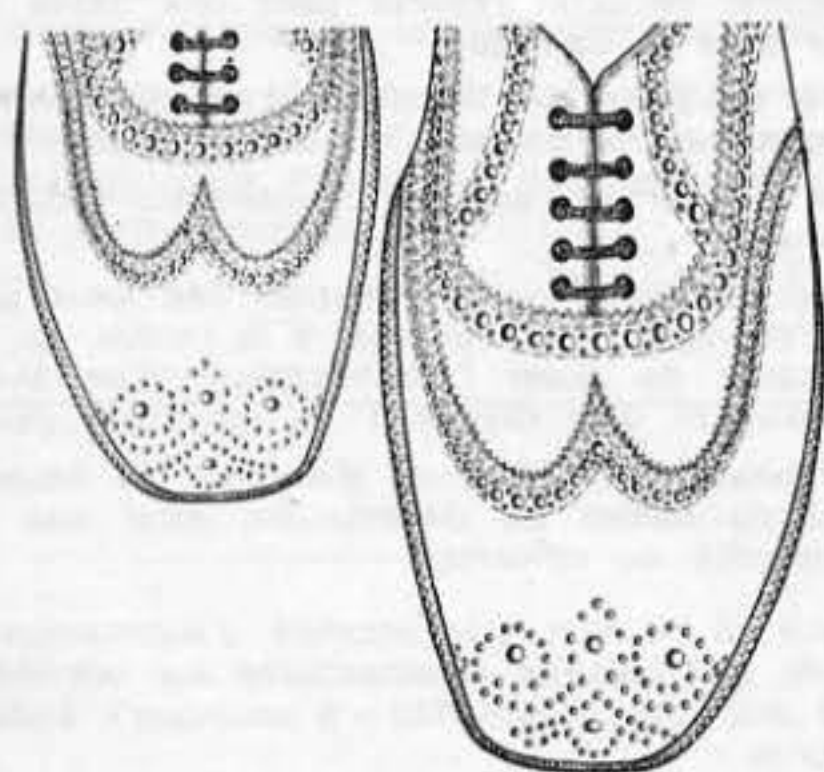
ET POUR CAUSE :

il prend tous ses articles de pêche chez :

BONNAMY

LE HALL DE LA PÊCHE ET DE LA CHASSE

9, Rue Charbonnerie
SAINT-BRIEUC



**Chaussures
de Grand Luxe**

UNIC-SIRIUS
Romans



Pour VALORISER

*les eaux à caractère piscicole
(rivières, bassins de pisciculture
étangs...)*

*faites vous aider par le plancton
qui constitue exclusivement le*

NAUTEX

*Soumettez-nous
votre problème...*



*Coccolithe du NAUTEX
pris au microscope électronique*

DISTRIBUTEUR :

MEA C S.A.

44 ERBRAY

Téléphone 28 ou 29

Pêcheurs de Saumons et de Truites

VOUS TROUVEREZ CHEZ

R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch — LORIENT

(ANGLE DE LA RUE DE TURENNE)

Le plus grand choix d'articles de pêche
..... **au meilleur prix**

DES SPECIALISTES A VOTRE SERVICE
POUR TOUTES REPARATIONS DE GANNES ET DE MOULINETS
MONTAGES SPECIAUX DE LEURRES A SAUMONS
— NOMBREUSES REFERENCES DE SUCCES —

Pour vos moulinets...

PENSEZ **BAM et PEERLESS**

Bam 100 - cont. 120 m de 18/100

Bam 300 - cont. 150 m de 20/100

Bam 500 - cont. 150 m de 50/100

Bam 600 - cont. 225 m de 50/100

— DOCUMENTATION SUR DEMANDE —

Ets I. TOULOUSE - Av. des Lilas - 64 PAU

PÊCHEURS...

de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, rue René Madec

QUIMPER

Téléph. 95-03-72

MATÉRIEL

VÊTEMENTS

RÉPARATIONS

et les meilleurs conseils

PHOTO-CINÉ

G. CHAPUY

Rue du Puits-Ferré

HENNEBONT

Téléphone 65.20.53



* Portraits

* Mariages

* Reportages industriels

mepps



aglia
comet
aglia-long

ON SALE AT ALL PRINCIPLE
FISHING TACKLE SHOPS

Pêcheurs de Plouay et des environs...

POUR VOTRE ÉQUIPEMENT :

A. LE GAL

Place de la Mairie

A PONT-SCORFF

pour les pêcheurs, une adresse...

chez ROLLAND

les meilleures cuillères à saumons

LE PLUS GRAND PRODUCTEUR
EUROPÉEN DE

Mouches Artificielles

DE RENOMMÉE MONDIALE POUR
SAUMON - TRUITE - OMBRE, etc...



MOUCHES DE MER

pour THON,

" MITRAILLETES "

MORUE - MAQUEREAU
LIEU, etc...

MOUCHES RAGOT S. A. 22 - LOUDÉAC

HOTEL DES VOYAGEURS

DUCEY (MANCHE)

Tél. 2.62

■
Tout confort - Calme - Bonne chère
proximité de rivières à truites et à saumons

■
Logis de France 1* n n

Salle pour Groupes et Banquets

COUTELLERIE - PÊCHE - CHASSE

JOUNOT - LEMEVEL

Place de la République

22 PAIMPOL - Tél. 3.98

Toute la Coutellerie, Orfèvrerie et articles cadeaux

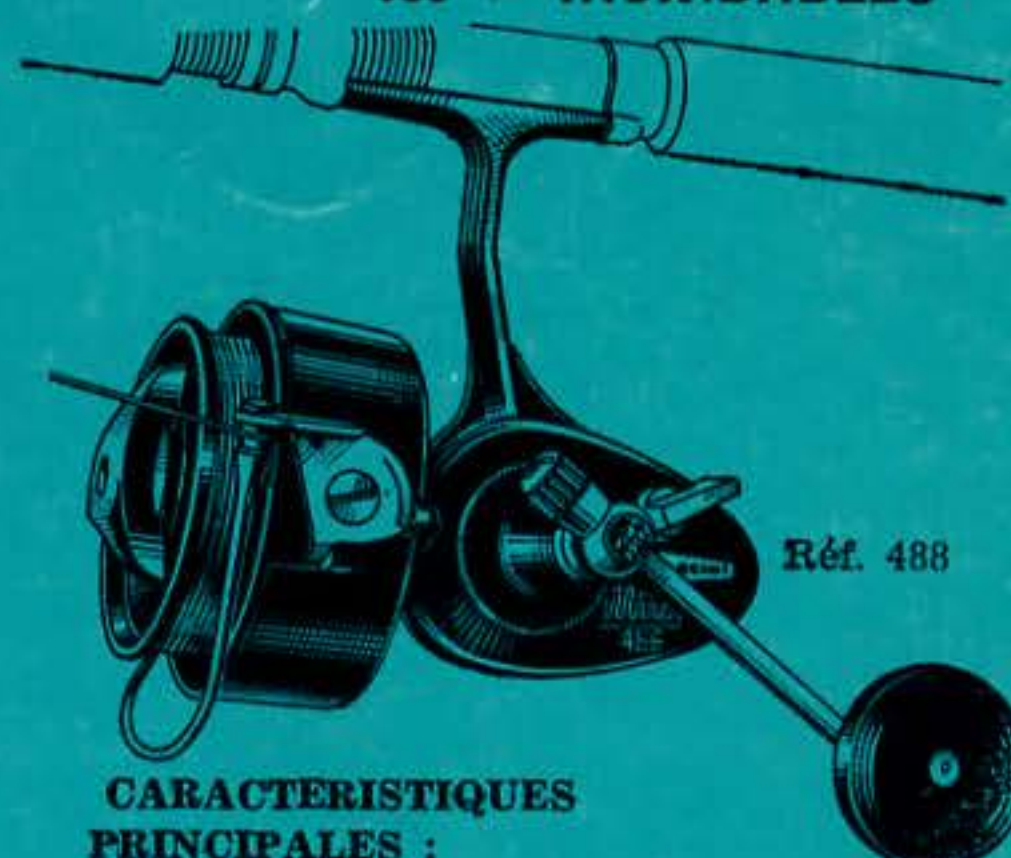
Tous les articles de pêche - Mer - Rivière

Tout pour la chasse et le tir : Carabines, fusils, munitions

NOUVELLE SERIE

Mitchell® MER

100 % INOXIDABLES



CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES :

- | | |
|---------|--|
| 396 PM | - Bobine enveloppante - 225 m 50/100° |
| | Pick-up manuel |
| 396 | Bobine enveloppante - 225 m 50/100° |
| | Pick-up anse de panier |
| 386/387 | Bobine enveloppée - 225 m 50/100° |
| | Pick-up anse de panier |
| 486/487 | Série « SPECIAL » version du 386/387 |
| 488 | Série « SPECIAL » Bobine enveloppée |
| | 300 m 50/100° - Pick-up anse de panier |
| 498 | Série « SPECIAL » - Bobine envelop- |
| | pante - 300 m 50/100° - Pick-up manuel |



ATELIER : REPASSAGE et RÉPARATIONS